

★★ Variétés ★★

★ Vazan veut descendre l'art sur la pelouse — page D-1

★ James Dean: fabuleuse destinée posthume — page D-6

L'autoroute 51-55 ouverte à la circulation

— page A-4



Shawinigan bat les Castors à Sherbrooke: une première en 7 ans — page C-1



25 OCTOBRE 1980

la tribune

samedi — dimanche

71^e ANNEE — No 210 — 80 PAGES — 5 CAHIERS — SHERBROOKE — (SAMEDI 50¢) 30¢

Appel aux Québécois

● Lévesque invite la population à lutter "sans relâche et jusqu'au bout" contre le projet Trudeau

■ **QUEBEC (PC) — Dans un long texte intitulé "Appel aux Québécois", le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a invité la population québécoise à lutter "sans relâche et jusqu'au bout" pour combattre le projet de rapatriement unilatéral de la constitution mis de l'avant par le gouvernement Trudeau.**

L'adresse de M. Lévesque traite des conséquences politiques, économiques et sociales du projet du premier ministre fédéral. Qualifiant le projet d'Ottawa de "coup de force", il estime qu'il constitue une trahison "et la pire et la plus dangereuse offensive centralisatrice depuis la

Seconde Guerre Mondiale." "Cette fois-ci, poursuit M. Lévesque, c'est le résultat du référendum qui sert de prétexte. Le fédéral prétend en profiter pour nous imposer exactement le contraire de ce que tous souhaitent depuis si longtemps".

"Bref, même si la dictature des idées fixes et un bataillon parlementaire servile y tiennent le rôle classique des colonels, c'est d'un véritable coup d'Etat qu'il s'agit. Un coup d'Etat, par dessus le marché, qu'on ferait perpétrer à l'étranger, parce qu'on n'arrivait pas à le faire avaler au pays."

Rendu public tard hier soir, le texte de 16 pages disponible en plusieurs langues, propose de mener la lutte sur quatre fronts, soit devant les tribunaux, à l'Assemblée nationale, à Londres

● **Texte intégral de la lettre du premier ministre Lévesque**

— page B-12

● **La harangue de M. Lévesque**
Un éditorial de Jean Vigneault

— page B-2

mais surtout au coeur même de la population.

"Mais d'abord et avant tout, ici même, chez nous et entre nous, écrit le premier ministre Lévesque, là où le sens élémentaire de la dignité collective comme de nos intérêts les plus concrets doit nous dicter le seul mot d'ordre possible: ça ne passera pas".

Rappelant les déclarations fai-

tes pendant le référendum par les politiciens canadiens de tout acabit, le premier ministre Lévesque les oppose aujourd'hui avec le projet de rapatriement de M. Trudeau.

Lorsqu'on disait avant le 20 mai qu'un "non" signifierait un "oui" à la réforme constitutionnelle, on soutenait, de dire M. Lévesque, comme le premier ministre de la Saskatchewan Allan Blakeney, que "pour répondre aux aspirations légitimes du peuple québécois, une part importante des pouvoirs devrait être dévolue au gouvernement du Québec."



Adoption d'une loi spéciale Fin des conflits scolaires

■ **QUEBEC (PC) — La loi spéciale mettant fin aux conflits scolaires des commissions scolaires Vieilles-Forges et Carignan a été adoptée hier soir à l'Assemblée nationale sans débat de troisième lecture.**

Quelques minutes après l'adoption du projet de loi en troisième lecture, le lieutenant-gouverneur Jean-Pierre Côté a prorogé la Chambre mettant ainsi fin à la cinquantième session de la 31^e législature, qui aura duré une seule journée.

Semblable fait ne s'était pas produit depuis le 22 octobre 1965, alors que les députés avaient mis fin à un conflit de traversiers.

Après l'étude du projet de loi article par article en commission plénière, les députés ont convenu d'appliquer à la troisième lecture le vote pris en deuxième lecture, alors que la loi avait été adoptée par 68 à 1.

Lors de ce premier vote, le député péquiste de Ste-Marie, Guy Bisaillon avait voté contre son parti et avait été le seul député à s'opposer au projet de loi.

Avant lui, le ministre du Travail Pierre-Marc Johnson avait révélé que depuis 10 ans, la commission scolaire des Vieilles-Forges n'avait jamais eu une convention signée, que les négociations s'étaient toujours réglées par décrets ou par une espèce de quasi-arbitrage.

"Il y a quelque chose qui ne fonc-

tionne pas aux Vieilles-Forges, et je ne suis pas sûr que ce soit seulement le syndicat qui soit responsable à cet égard," a-t-il dit.

Par exemple, il faut quatre pages et demie de procédures dans la convention pour savoir sur quel babillard le syndicat pourra annoncer la tenue d'une partie d'huites.

On a le droit de se demander ce qui s'est passé à la table de négociations, quand on sait qu'après 40 séances, pas un seul article n'était parvenu, a ajouté M. Johnson.

Intervenant avec beaucoup de modération dans le débat, le député péquiste de Trois-Rivières Denis Vaugeois a affirmé que certains gens n'avaient pas encore accepté que les enseignants aient des conditions de travail décentes. Il a rappelé qu'il était un ancien enseignant et qu'il n'aurait pas honte de retourner à cette profession qu'il respecte profondément.

Il a conclu en disant que ce qui avait été consenti aux enseignants n'était certainement pas excessif, mais que ça semblait raisonnable, pour leur permettre de faire un autre bout de chemin.

"Ce qui nous reste de faible marge de manoeuvre dans ce régime politique, je pense que nous devons le réserver à d'autres groupes de citoyens moins favorisés," a-t-il conclu.

Le député libéral de Maskinongé Yvon Picotte a regretté de son côté que le gouvernement n'ait pas accepté sa proposition de tenir une commission parlementaire pour entendre les parties au conflit, avant d'en arriver à l'adoption d'une loi spéciale.

Cette commission aurait permis de montrer qu'aux Vieilles-Forges, quatre points principaux accrochent: la notion de capacité; le chapitre 4 qui parle de la participation et du perfectionnement; le conseil d'écoles et la tâche des enseignants.

Les otages: l'espoir renaît

WASHINGTON (AFP) — Les rumeurs persistantes sur une libération prochaine des otages américains en Iran ont été vigoureusement relancées, vendredi soir, avec l'annonce par la chaîne de télévision américaine NBC que leur élargissement interviendrait en deux temps, dimanche et lundi prochains.

A l'appui de cette nouvelle que, des trois grandes chaînes nationales, elle a été seule à diffuser, NBC a cité "un diplomate musulman de haut rang et digne de foi" aux Nations unies.

Informé de ces développements, le président Jimmy Carter, actuellement en tournée électorale dans le nord des États-Unis, a cependant insisté, vendredi soir, sur l'extrême prudence avec laquelle ils devaient être accueillis.

M. John Trattner, porte-parole du secrétaire d'Etat Edmund Muskie, a indiqué de son côté qu'il n'était en possession "d'aucune information" quelle qu'elle soit.

Il a en outre démenti les informations selon lesquelles M. Muskie se préparait à se rendre en Allemagne de l'Ouest pour y attendre les otages.

D'autre part, des responsables américains ont reconnu, vendredi soir, que l'Iran étudiait un plan de libération de la plupart des otages.



● **Une ville plongée dans la douleur**

— page E-11

Subventions à BOMBARDIER

SHERBROOKE — La société Bombardier recevra, semble-t-il, des subventions de plusieurs centaines de milliers de dollars du ministère canadien de l'Expansion économique régionale et de

la Société de développement industriel du Québec qui l'aideront à défrayer le coût d'importantes améliorations à ses usines des Cantons de l'Est.

L'annonce de ces subventions doit être faite lundi au cours d'une conférence de presse à laquelle participeront le président de la division des produits récréatifs de Bombardier, M. Louis Hollander, le ministre Pierre de Bane et le président de la Société de développement industriel, M. Jean Labonté.

Bien que l'on se soit refusé à divulguer à quelles fins ces subventions seront octroyées, tout porte à croire que Bombardier les mettra à profit pour fabriquer sous licence des motocyclettes à Valcourt et pour fabriquer des composantes de véhicules industriels à Highwater.

Ajustez vos montres

A ne pas oublier, c'est ce soir à minuit que s'effectue le retour à l'heure normale de l'Est. C'est une pratique qui, à l'origine, était motivée par les besoins de l'industrie. Donc, la soirée de samedi à dimanche sera plus longue d'une heure, à chacun d'en profiter...

Les Loteries

La Quotidienne

948

Mini

905817

6/36

1-5-6-12-13-32

(17)

Persiflage

C'est dans les VILLES que les politiciens lancent habituellement leur CAMPAGNE.

— 0 —

Le Parti libéral s'est renouvelé intellectuellement: la venue de Camil Samson en est la preuve ultime.

— 0 —

Il est évidemment plus facile pour M. Trudeau de rapatrier la constitution que de combattre l'inflation.

— 0 —

Enfin la voie rapide Sherbrooke-Québec nous permettra de filer à 62 milles à l'heure.

Le persifleur

gc **GASTON COTE INC.**
Le spécialiste en matériaux de construction
1000 Galt est Sherbrooke 569-9841

Au colloque sur l'adolescence à l'université

Conférences sur l'adolescent et non pas sur le délinquant

d'une ligne... à la page.

- PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
- PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

Ouverture officielle des nouveaux établissements de Paul Simoneau concessionnaire Massey-Ferguson.
"Une entreprise qui n'a pas fini de réussir!"

Un concessionnaire dont les ambitions ont conduit à travers un apprentissage de tous les jours à l'établissement d'une entreprise dont l'importance grandit avec une rapidité phénoménale, recevait dimanche le 14 septembre à ses nouveaux locaux, un groupe de personnalités civiles, de membres de la presse et de clients venus de toutes les parties de la région des Cantons de l'Est.

M. Paul Simoneau couronnait alors une autre étape d'un projet entrepris en 1955 et dont le prolongement conduira sans aucun doute à l'un des succès les plus marquants de l'entreprise locale.

Plusieurs centaines de personnes assistaient aux cérémonies et aux fêtes d'ouverture du nouvel établissement de Paul Simoneau qui porte fièrement l'enseigne de Massey-Ferguson. Le nouveau garage est établi rue King est, dans un paysage enchanteur sur un terrain merveilleusement aménagé de 500,000 pi. car. Les salles de montre, les bureaux et les ateliers occupent une superficie de 18,800 pi. car. Grâce à des plans soigneusement étudiés et de sages prévisions, Paul Simoneau a fait de son nouvel établissement l'un des plus modernes, des plus fonctionnels et des mieux accessibles de toute la région.



Un chevronné du domaine des instruments aratoires et de la machinerie lourde, Léo Simard s'ajoutait immédiatement à l'équipe de Paul Simoneau et prenait charge de la gerance des ventes. Il sera secondé dans son travail par un représentant de grande compétence, Yves Vandandaighe. Pour assurer la direction du secteur-service, Gilles Godbout un autre expert dans le domaine.

Pour Paul Simoneau, une autre étape franchie, c'est un nouveau défi. Pour sa clientèle, il veut toujours mieux, toujours plus. Les projets ne manquent pas et les instruments qu'il a mis à la disposition de son équipe ne manqueront pas d'améliorer le service et de procurer à la clientèle une satisfaction certaine.

"Paul Simoneau, un chef d'entreprise qui n'a pas fini de réussir!"



Le juge en chef du Tribunal de la jeunesse, M. Jean Rouillard, a situé l'enfant dans l'évolution des lois du Québec et du Canada.

SHERBROOKE (MR) — Ce n'est pas le délinquant, mais l'adolescent tout court qui a fait l'objet des conférences prononcées hier dans le cadre du colloque qui se déroulait depuis jeudi à la faculté des Sciences de l'éducation de l'université de Sherbrooke.

Pendant que le juge en chef du Québec, du Tribunal de la jeunesse, M. Jean Rouillard situait l'enfant dans l'évolution des lois du Québec et du Canada, le professeur Rodrigue Johnson, sociologue, de l'université de Sherbrooke, le situait dans le contexte de la société industrielle et urbaine.

Le juge Jean Rouillard a démontré comment l'enfant est parti de loin pour avoir des droits, depuis l'Antiquité, où le père avait des droits jusque sur la vie de l'enfant jusqu'à ces dernières années, où l'enfant est passé d'objet de droit à sujet de droit.

"Plus près de nous, dit le juge Rouillard, que l'on se rappelle les conditions de vie qui étaient faites aux enfants au début du XIXe siècle. En effet, avec l'avènement de la révolution industrielle, les enfants devaient travailler aussi péniblement que les adultes et pendant d'assez longues heures. Sur le plan légal, aucun statut spécial ne les protégeait. Une condamnation à leur égard pouvait entraîner la pendaison ou la déportation..."

Selon le juge Rouillard, la lente évolution du droit de l'enfant depuis deux millénaires s'est accélérée de façon remarquable depuis quelque 25 ans.

"Toutefois, fait remarquer M. Rouillard, jusqu'à aussi récemment que 1977, on parlait encore de puissance paternelle. En pratique, en vertu de ce concept, seul le père avait autorité sur ses enfants. L'amendement apporté à l'article 244 du Code civil a abandonné cette notion, car, aujourd'hui, le père et la mère ont un statut égal à l'égard de leurs enfants et on ne parle plus de la puissance paternelle, mais de l'autorité parentale."

Le juge Rouillard continue: "Si la conduite des parents est reprehensible, l'Etat peut intervenir en vertu de l'article 244 du Code civil, qui prévoit la déchéance totale ou partielle de cette autorité..." L'intervention d'un juge introduit un concept nouveau: l'intérêt de l'enfant, ce qui amène à considérer l'enfant comme un être humain à part entière, mais un être humain qui n'est pas en pleine possession de tous ses moyens et qui a besoin de protection spéciale.

"La majorité des droits accordés à l'enfant, explique le juge Rouillard, existaient dans les faits au Québec. Au cours des années, s'était développé au Québec un réseau de

centre de services sociaux dispensant aide et support aux enfants en situation de dangers physiques ou moraux. Cependant, le mérite de la Loi sur la protection de la jeunesse a été de fixer dans des articles de loi des droits précis."

Société industrielle

Selon le professeur Rodrigue Johnson, l'adolescence est un fait social particulier à une société comme la nôtre. M. Johnson explique ainsi son point de vue: "Dans les sociétés antérieures, ou dans une société pauvre, dit-il, on passe de l'enfance à l'âge adulte sans transition; on entre sur le marché du travail."

M. Johnson explique que les problèmes d'une société industrialisée ou urbaine l'obligent à mettre en garderie des catégories de personnes: les enfants, les adolescents, les vieillards. Ces garderies sont les écoles, les collèges, les universités, qui retardent l'entrée des individus sur le marché du travail; à l'âge de la retraite, on isole encore un autre groupe d'individus. "Les voyages organisés pour le troisième âge, dit le professeur Johnson, ne sont ni moins que des garderies de tourisme pour personnes âgées." La société dans laquelle nous vivons, selon le professeur Johnson, crée des groupes de populations qu'il appelle "captives", en ce sens qu'ils sont isolés. Le fait de l'adolescence est lié aux structures économiques de notre société, au développement de la division du travail, pense M. Johnson.

"L'adolescent, dans son isolement, calcule le comportement du monde adulte, dit encore le conférencier. Il joue, à l'école, le même jeu que les adultes dans la société active, recherchant le succès, s'intéressant aux sports si c'est un garçon, cherchant la beauté si c'est une fille. Il tente de paraître plutôt que d'être." Quant à l'excentricité qui parfois surgit dans le comportement de l'adolescent, elle constitue ce que M. Johnson appelle un questionnement par rapport à la société, une remise en question. "Ce que de tels adolescents réclament, dit M. Johnson, c'est que, parmi les aînés, il y en ait encore qui ne se soient pas laissés asservir par la vie sociale organisée."

Le professeur Johnson a aussi abordé le problème des rapports entre générations et de l'aliénation et de la démarche sexuelle à l'adolescence. Selon M. Johnson, la déshumanisation entraînée par la société appelle, dans les relations sexuelles, la promiscuité à remplacer la proximité entre deux êtres humains. Elle fait aussi considérer l'autre comme un produit de consommation.



Lorraine Laliberté ne prend aucune chance quand elle veut faire bouillir de l'eau... elle remplit sa bouilloire électrique et la branche dans la prise de courant, mais pour que l'eau puisse bouillir plus rapidement elle place la bouilloire sur la cuisinière électrique et allume l'élément... Croyez-vous que des cours d'art culinaire pourraient lui être profitables?
 — O —

Michel Lamoureux a fort goûté les talents d'initiateur que s'est découverts Andy Rodrigue lors d'un récent souper de "l'ordre de la Releve" après avoir lui-même observé de près la technique de Jacques Gauvin...
 — O —

Claude Adam, Ghislain Delage et Jerry Laflamme piaffent d'ailleurs d'impatience en attendant le prochain souper du groupe auquel se joindront deux nouveaux membres, Vincent Roselli et Robert "Bob" Dandurand qui devront, eux aussi, goûter aux plaisirs de l'initiation...
 — O —

Robert Bourgault et Laurier Bouchard, qui estiment ne pas être assez lourds pour retenir efficacement les initiés, ont décidé de tenir scrupuleusement à jour le registre des initiations de façon à ce que tous les membres aient partagé les mêmes expériences...
 — O —

Personne ne sait trop pourquoi, mais Marc Parizeau tient maintenant à sa barbe comme à la prunelle de ses yeux... elle lui rappellerait apparemment un événement qu'il ne veut pas oublier de peur qu'il n'en soit victime une seconde fois comme ce fut le cas pour Bob Dunn...
 — O —

Denis Berger voudrait bien savoir pourquoi Jean-Bernard Bellisio passe son temps à se flatter le nez depuis quelques jours...
 — O —

Même s'il affirmait quelques minutes avant le match que sa nouvelle raquette de tennis était absolument formidable, Vincent Roselli a quand même invoqué cette partie de son équipement pour expliquer sa quasi-défaite aux mains de Vallier Boivin...
 — O —

Dimanche, les employés de l'usine Combustion-Engineering exposeront leurs oeuvres d'artisanat de 13 heures à 22 heures au club des Aramis sur la rue Raimbault...
 — O —

Les Optimistes de Sherbrooke marqueront en grandes pompes leur semaine d'appréciation de la jeunesse, du 15 au 22 novembre, en recevant le 17 leur président international Lionel Grenier...
 — O —

De leur côté, les Optimistes de St-Elie d'Orford procéderont samedi à une importante cueillette de bouteilles et de vieux journaux...elle devrait débiter vers 9 heures pour se terminer vers midi...c'est Marcel Bergeron qui en est le responsable et il est à procéder aux derniers préparatifs de cette journée...
 — O —

Si vous voulez avoir une idée des comparaisons qu'aime Albert Kinkead, alors prenez connaissance de l'échantillon qui suit... les Expos ont Gary Carter, les Canadiens, Guy Lafleur, les Alouettes, Gerry Dattilo et le Service d'incendie de Sherbrooke, Albert Kinkead...
 — O —

Inter-Union
 Ne passez pas les Fêtes seul.
 Agence de rencontre sérieuse
 St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke
 3330, King o., suite 150
 Tél.: 566-7966

BINGO 70
 la tribune **7** MARATHONS CONSECUTIFS

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 7 BINGOS MARATHONS

Pour chaque BINGO MARATHON, il faut se rappeler que les numéros sont publiés dans la rubrique d'une ligne à la page.

TOTAL \$9,800 A GAGNER

MARATHON No 3

\$700. A GAGNER

JEUDI, le 23 octobre 1980
 G-55, G-48, I-22, G-49, B-6, O-66, G-58, I-24, N-44, G-54, O-65, G-57, B-4, G-46, I-18
 Les numéros ont été tirés par: M. Bertrand Lacerte, R.R. 2, Brompton

VENDREDI, le 24 octobre 1980
 G-56, O-61, G-47, G-51, I-21, B-8, G-53, B-5, G-59, I-26, O-63, N-33, B-3, G-60, N-45
 Les numéros ont été tirés par: M. Jacques Pérusse 70, Des Diamants Fleurissant

SAMEDI, le 25 octobre 1980:
 I-16, I-17, B-15, I-30, N-32, I-25, O-72, I-23, O-67, O-64, N-40, N-37, O-74, B-13, O-71
 Les numéros ont été tirés par: M. Yvon Botevart, 1267, King ouest, Sherbrooke

REGLEMENT:

- Le BINGO-70 est une série de 7 BINGOS-MARATHONS successifs dont l'enjeu est de 700 chacun. Dans chacun de ces cas, il y a toujours un gagnant; le montant sera divisé entre eux. A la fin des 7 marathons, les gagnants seront les hôtes de La Tribune et participeront à un BINGO où le gagnant remportera la somme de 70 par semaine pendant 70 semaines.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune (couleur bleue) et distribuée dans le journal le 18 septembre 1980.
- La carte La Tribune a été distribuée avec l'édition du 18 septembre; le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte; il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon) appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT-MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'à lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de 70 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et autres.
- Les employés de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

Découverte de soi-même
 Le Centre Interdisciplinaire de Montréal Inc. (CIM) présente
UNE SESSION DE DEUX JOURS
 DIRIGÉE PAR
LUCIEN AUGER, Ph.D.

Auteur de: S'aider soi-même, Vaincre ses peurs, L'amour de l'exigence à la préférence, Vivre avec sa tête ou avec son cœur, S'aider soi-même davantage.

Comprendre les mécanismes fondamentaux des êtres humains. Emotion — Raison — Action. La confrontation des idées irrationnelles. Amélioration des relations interpersonnelles. Vivre heureux dans un monde déraisonnable.

A Sherbrooke, à l'Auberge des Gouverneurs les 15 et 16 novembre 1980.

Renseignements et inscriptions (dépliants sur demande):
5055, rue GATINEAU
 Montréal, Québec H3V 1E4
 Tél.: Montréal: (514) 735-6595
 Sherbrooke (819) 562-8830

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
 Tél.: 569-9201, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par
 La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
 Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH
 Adjoint au président (adm.)
 et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
 Adjoint au président (prod.)
 et Éditeur adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef

JACQUES LAFONTAINE
 Chef éditorialiste-adjoint

SERGE GOSSELIN
 Directeur de l'information

CHRISTIAN BELLAVANCE
 Chef des nouvelles

GILLES DALLAIRE
 Adjoint au chef des nouvelles

MICHEL DIONNE
 Chef de pupitre

DENIS MESSIER
 Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANCOIS VAILLANCOURT
 Directeur de la Publicité

DAWSON BEAULIEU
 Chef des ventes locales

PAUL ALLARD
 Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ

ANDRÉ LACHAPPELLE
 Chef comptable

L. ALCIDE BEAUCHER
 Gérant au crédit

ATELIER

JACQUES E. LEDUC
 Directeur (technologie graphique)

J. JACQUES DELORME
 Chef des opérations

ANDRÉ BÉLANGER
 Chef de la production

EXPÉDITION

MICHEL DOYON
 Chef à l'expédition

ANDRÉ JACQUES
 Adjoint à l'expédition

TIRAGE

GASTON GAGNÉ
 Directeur au tirage

JACQUES ROY
 Chef des ventes au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT

PIERRE BEAULIEU
 Magog-Desruives-Rock Forest-
 Sherbrooke-Nord
 Lac-Mégantic

LÉONARD BOULANGER
 Sherbrooke-Ouest

CONRAD BERGERON
 Sherbrooke-Nord
 Valcourt-Bromtonville

YVES BERGERON
 Sherbrooke-Nord
 Valcourt-Bromtonville

ANDRÉ FONTAINE
 Sherbrooke-Est — Ouest Lennoxville

MICHEL LAVOIE
 Coaticook — East Angus

JEAN-MARC PÉPIN
 Sherbrooke-Est — Fleurimont

GASTON PINARD
 Drummondville — Acton Vale

JEAN-LUC PINEAULT
 Bois-Francs

JEAN-CHARLES POULIN
 Amiante

ROGER RÉGIS
 Asbestos-Windsor

Courrier de deuxième classe:
 Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en-droits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Aux États-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Autres pays, outre-mer, etc.: 1 an \$125.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

D'Youville: négociations autour d'une trêve proposée par le syndicat

par Jocelyn Proulx

SHERBROOKE — La direction de l'hôpital d'Youville a convoqué une séance de négociations avec la partie syndicale pour 10h30 ce matin à la suite d'une offre de moratoire présentée par la partie syndicale hier.

C'est à minuit hier soir que la par-

tie patronale a finalement avisé les négociateurs du syndicat de cette rencontre.

Un porte-parole des employés dont le syndicat est affilié à la CSN, M. Marcel Descôteaux, a indiqué que direction et syndicat se sont rencontrés à 9 heures 30 hier matin pour discuter de la situation qui prévaut

au centre hospitalier.

C'est à la suite de l'échec de cette rencontre que les négociateurs syndicaux ont proposé une trêve de deux semaines dans l'utilisation des moyens de pression utilisés pour accélérer les négociations face aux litiges qui opposent les employés syndiqués à la CSN à la direction.

Cette offre de moratoire était conditionnelle à l'acceptation par la partie patronale de quatre conditions jugées essentielles par le syndicat: que les fameuses cartes de temps journalières (qui sont d'ailleurs au centre de toute cette affaire) soient suspendues pendant tout le temps de la trêve. Que les mesures disciplinaires soient retirées, c'est-à-dire qu'on ne tienne plus compte des lettres de réprimandes et que les suspensions soient aussi retirées.

Qu'il n'y ait pas d'autres suspensions pendant la trêve et, finalement, que les négociations se fassent en la présence du représentant envoyé par le gouvernement.

La partie syndicale a fait son offre à 16h30 hier, la direction est restée muette jusqu'à minuit.

De source syndicale, La Tribune a appris que la direction de l'hôpital d'Youville avait refusé hier d'entendre le représentant du gouvernement, M. Jacques Chicoine, qui s'en

serait retourné à Québec en attendant que les esprits se refroidissent.

M. Chicoine a été envoyé par le ministère des Affaires sociales à la suite de la rencontre entre le ministre Denis Lazure et les employés syndiqués de l'hôpital, jeudi soir.

Il a d'autre part été impossible de rejoindre le directeur-général de l'hôpital, M. Paul-André Dorval, ou un autre représentant de la direction, pour confirmer la nouvelle.

Belley a inventé une histoire invraisemblable

—Le procureur Thomas Walsh

SHERBROOKE — Le procureur Thomas Walsh a soutenu hier que Michel Belley avait inventé une histoire dans le but de se disculper au sujet du meurtre dans la boucherie de East-Hereford.

Il faisait allusion à la version de Belley à l'effet qu'il était allé livrer une voiture volée le 2 septembre 1977 à un dénommé Marcel Lebus.

Me Walsh a prétendu que cette histoire est non seulement cousue de fil blanc mais encore invraisemblable.

C'est ce qui ressort de son réquisitoire au procès de Belley, âgé de 45 ans, qui est inculpé du meurtre au deuxième degré de Mme Monique Rodrigue-Marchand.

La cause se poursuivra lundi alors que le juge Georges Savoie de la Cour supérieure donnera ses directives au jury constitué de sept hommes et quatre femmes.

Me Walsh a plaidé que M. Réjean Barrette avait constaté dans la région de Coaticook par le retroviseur de son camion que le conducteur de la Camaro rouge et noire était un homme portant une barbe et des lunettes.

La Camaro était alors suivie d'une Cadillac blanche.

Me Walsh a souligné que M. Johnny Marchand, le beau-père de la victime, avait décrit l'assassin comme un individu de taille moyenne, âgé de 40 à 45 ans et portant une barbe.

Il a dit que ce témoin maintenant décédé avait mentionné qu'il ne sait pas si cette personne portait une perruque et une barbe collée.

Me Walsh a mentionné que le petit

Jean Marchand, qui était alors âgé de huit ans, a rapporté que le conducteur de la Camaro était un peu plus gros que son père pesant 135 livres.

D'après lui, cet individu est bien différent de Lebus qui était âgé de 25 ans et pesait 240 livres à cette époque.

Le procureur a poursuivi que l'affaire avait commencé à débloquer le 5 septembre 1977 alors que Belley a été impliqué dans un accident à la suite duquel la police avait trouvé un revolver de calibre 38.

Il a noté que le projectile trouvé dans le crâne de Mme Marchand et un autre extrait d'un mur de la cuisine populaire de Bury le 29 juillet 1977 ont été tirés avec une arme de marque Cobra.

Me Walsh a mentionné que la caissière Diane Judge avait alors remarqué que le conducteur de la voiture ayant servi pour le hold up portait une perruque.

Il a indiqué que Belley avait écrit le 22 octobre 1977 à une certaine Colette une lettre dans laquelle il mentionne qu'il était allé conduire la Camaro à Lebus, qu'il ne pouvait pas croire que c'était pour commettre un hold up et qu'il imaginait qu'elle devait être utilisée pour faire la contrebande d'armes aux États-Unis.

Me Walsh rappelle que le document souligne à Colette qu'elle et l'accusé avaient été menacés par Lebus qui aurait déjà brûlé son auto et passé près de la faire tuer.

Il a relaté que Belley rappelle à Colette qu'elle sait qu'il n'a jamais eu d'arme ni de déguisement mais

que le gun appartient à Lebus.

Me Walsh dit que le document mentionne encore que Lebus avait demandé le 4 septembre à l'inculpé de serrer un revolver et une carabine.

Il a insisté sur le fait que Belley déclare à Colette qu'il va la payer pour ses troubles.

Le procureur cite enfin un appendice que le prévenu a demandé à Colette de détruire et stipule: "...Marcel, le gros pas bon, il t'a mise dans le trou et qu'ainsi moi, ça fait, faisons la même chose, mettons dans le trou".

Il a argumenté que Belley avait adressé le 25 novembre 1977 une deuxième lettre à Colette dans laquelle il lui souligne qu'il n'avait pas d'arme lorsqu'il est descendu de la Camaro, est parti seulement cinq minutes et est remonté tout de suite avec elle à Montréal.

Me Walsh insiste sur le fait que l'accusé demande à Colette de dire qu'elle avait entrevu Lebus qui était caché dans la voiture et qu'il portait une barbe.

Il a invoqué que Belley a tenté de mettre une autre personne sur les lieux à East Hereford, a trouvé le prétexte de la contrebande qui est devenu la contrebande d'auto et a ensuite essayé d'ajuster les heures.

Me Walsh note que le inculpé a ensuite raconté qu'il se rendait au moment de l'accident vendre à minuit le revolver que Lebus lui avait donné sous prétexte qu'il lui devait de l'argent.

Il s'agit pour la couronne d'une histoire incroyable.

L'affaire du "maniaque" aux Honda est prise au sérieux

SHERBROOKE (psj) — "L'affaire est considérée comme sérieuse et des efforts sont faits pour mettre un terme à tout cela dans le plus bref délai".

Pour le directeur-adjoint Maurice Houle de la Police municipale de Sherbrooke, l'affaire du "maniaque aux Honda" n'est pas un banal fait divers mais un problème sérieux. "Le vandalisme est un acte prévu au code criminel et l'affaire des Honda a pris des proportions assez grandes pour que l'on prenne nous aussi les grands moyens. Je suis intéressé personnellement à ce qu'on épingle l'auteur parce que je considère que nous connaissons suffisamment de problèmes de vandalisme dans les limites de la ville sans avoir une affaire comme celle-là en plus".

Il y a eu nuit d'accalmie à Sherbrooke dans les heures qui ont tissé la fin de jeudi et le début de vendredi. Toutefois, en soirée, la police municipale enregistrait six autres plaintes de vandalisme sur automobile, quatre plaintes touchaient des propriétaires de Honda sur les rues Kingston, Malouin, McGregor et deux, des propriétaires de Volks et Mazda, sur les rues McManamy et Girard.

M. Houle coordonne présentement des opérations menées de front par la division des enquêtes criminelles et celle de la gendarmerie. Pour le capitaine Rolland Rousseau des enquêtes, il s'agit de la première fois à sa connaissance qu'un individu opère des actes de vandalisme de la sorte sur une aussi grande échelle. "Il y a déjà eu dans le passé des actes de vandalisme sur véhicule lors de périodes de grève, mais du vandalisme aussi gratuit, jamais".

M. Rousseau se demande s'il n'y a pas une sorte de défi pour l'individu qui commet ce vandalisme à grande échelle sur les Honda. "La plupart des actes ont été commis durant la nuit mais il se pourrait que certains aient été commis durant le jour ce qui constituerait une sorte de défi pour l'individu".

Quoi qu'il en soit, malicieux, maladif ou les deux, l'individu a déjà bombardé de billes à l'aide d'une fronde au moins une cinquantaine de voitures Honda.



48 Honda ont été les proies du fameux vandale

Le capitaine Léon Paquin, responsable de la gendarmerie, a repris les paroles de M. Houle, c'est-à-dire que l'affaire était considérée comme sérieuse et ce, depuis le début. "Nous avons toujours considéré l'affaire comme sérieuse mais elle a pris des proportions plus grandes. Des enquêtes sont présentement en cours. On ne lâchera pas tant qu'on ne la prendra pas".

Le maniaque a commencé son manège jeudi, le 16 octobre. "Après l'enregistrement d'une

série de plaintes, nous nous sommes vite aperçus qu'un cas particulier émergeait de tout cela, celui concernant les propriétaires de voitures Honda, de dire M. Houle et le cas était assez spécial pour que l'on s'organise".

Il est évident que les policiers n'ont pas dévoilé leur plan d'action mais il en existe un. Ce plan policier, combiné à une plus grande vigilance des citoyens et des propriétaires de Honda, devrait permettre la solution du problème rapidement.

Tous les parents des comités d'école de la CSCS invités

Une journée entière d'information sur l'éducation sexuelle à l'école



(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire) M. Richard Bernier

SHERBROOKE (MR) — Tous les parents des comités d'écoles de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke pourront se rendre aujourd'hui à une grande journée d'information sur l'éducation sexuelle à l'école Le Ber, de Sherbrooke.

Cette journée, qui commencera à 9 heures ce matin, a pour but de renseigner les membres des comités d'école sur l'éducation sexuelle afin qu'ils soient en mesure de répondre adéquatement à toutes les questions que pourraient poser les parents sur le sujet.

"Il aurait été difficile de réunir et de renseigner du même coup les 10.000 parents de la CSCS, explique M. Richard Bernier, président du comité des parents de la CSCS. C'est pourquoi les membres des comités d'écoles bénéficieront d'une journée comme celle d'aujourd'hui pour être en mesure d'agir comme personnes-ressources auprès des autres parents si le besoin se présente."

Cinq personnes s'adresseront à l'assemblée d'aujourd'hui. Il s'agit de Nicole Deshaies, sexologue, qui avait préparé le programme d'éducation sexuelle pour la maternelle et la première année et qui parlera de l'éducation sexuelle en général; Gisèle Savard, membre du Mouvement catholique pour l'éducation à l'amour; Soeur Marie-Claire Vachon, qui exposera la pensée de l'archevêque sur l'éducation sexuelle; un professeur qui a donné le cours d'éducation sexuelle à la maternelle et un parent dont l'enfant a reçu des cours d'éducation sexuelle.

Ces exposés se dérouleront en matinée, puis les membres des comités d'écoles formeront des ateliers, en après-midi, pour discuter de la matière des exposés de l'avant-midi. "La question abordée, lors de cette journée, dit M. Richard Bernier, est la pertinence d'une éducation sexuelle à l'école. Il ne sera pas question des programmes, car il est inutile d'étudier la question des programmes tant que les parents n'auront pas décidé s'ils veulent voir introduire l'éducation sexuelle à l'école. Plus tard, dans une deuxième étape, si les parents consentent à ce que l'école donne des cours d'éducation sexuelle, ils seront invités à discuter des programmes et des valeurs qu'ils veulent y trouver."

Actuellement, tous les parents de la Commission scolaire catholique de

Sherbrooke sont supposés avoir reçu un document d'information sur l'opportunité de l'éducation sexuelle à l'école. Ce document est tiré de "L'éducation sexuelle à l'école", un texte du Comité catholique du ministère de l'Éducation.

Entre le 27 octobre et le 5 novembre, auront lieu des réunions d'information dans toutes les écoles de la CSCS, cette fois dans le but de rejoindre tous les parents sans exception. À cette occasion, les parents pourront échanger entre eux sur le sujet de l'éducation sexuelle.

Le 10 novembre, un questionnaire sera envoyé à tous les parents de la Commission scolaire par le biais des enfants. Les parents auront alors

l'opportunité de faire savoir si oui ou non ils veulent que leurs enfants reçoivent une éducation sexuelle à l'école. Ils devront répondre au questionnaire et le faire parvenir à l'école par le biais de leur enfant au plus tard le 12 novembre.

Par ce sondage, les parents auront décidé eux-mêmes si les cours d'éducation sexuelle seront donnés à l'école. Les résultats de ce sondage seront compilés dans les semaines qui suivront et les membres du comité de parents prépareront, en décembre et en janvier, un rapport sur les résultats du sondage. Le rapport sera déposé à la table des commissaires de la CSCS au début de février par le comité de parents.

Le dossier de la rivière Magog devrait changer de mains

— Comité d'hygiène et d'assainissement de la rivière Magog

SHERBROOKE (DB) — Le dossier de la rivière Magog devrait être confié à une nouvelle section des services techniques de la ville connexe à l'hygiène publique qui s'occuperait particulièrement des problèmes reliés à l'environnement et à la rivière Magog.

Tel est le souhait des membres du comité d'hygiène et d'assainissement de la rivière Magog (CHARM) manifesté à travers une multitude de recommandations sur les concepts d'aménagement de la rivière, contenues à l'intérieur du rapport sur l'aménagement de la rivière Magog, rendu public hier, après cinq ans d'études sur l'état des plages dans le but d'en arriver à tracer un portrait réaliste de la rivière et de son environnement.

Quelques recommandations spécifiques du rapport vont dans le sens d'élaborer un programme de restauration des rives, de limiter le développement résidentiel ou commercial sur les berges, de détruire les murs de soutènement et les quais de béton sur le pourtour de la rivière, de prévenir une concentration abusive d'installations récréatives et de respecter la végétation sur une distance de dix mètres du rivage.

Le président du comité CHARM, M. Camille Fortier, qui en était à sa dernière intervention en tant que président de cet organisme puisqu'il a officiellement remis sa démission, a déclaré que le rapport publié en trois tomes servirait de document de référence pour les services techniques de la ville et les organismes de conservation intervenant dans l'assainis-

sement de la rivière. M. Fortier a tracé un bilan sommaire des réalisations qui ont mené à la rédaction de ce rapport amorcé en 1979 par des étudiants embauchés dans le cadre d'un projet Jeunesse Canada au travail. Les membres du comité CHARM ont révisé et complété le rapport avant de le rendre public. Le président du comité CHARM a vanté les mérites des membres de ce comité qui, a-t-il dit, se devaient de manifester un intérêt particulier au projet d'assainissement de la rivière pour avoir abattu de l'excellente besogne comme ils ont fait.

Dans un premier temps, le rapport établit les ressources riveraines en décrivant les caractéristiques biophysiques de la rivière. Le deuxième tome, intitulé espace écologique, traite des composantes vivantes de la rivière telles que la flore, la faune, la qualité de l'eau. Il décrit également les principaux facteurs de pollution en plus d'identifier les zones plus ou moins fragiles susceptibles de briser l'équilibre écologique.

Le troisième tome du rapport propose des concepts d'aménagement naturel de la rivière et cite des exemples d'aménagement en considération des contraintes identifiées et des normes à suivre.

Le coordonnateur des activités du comité CHARM, M. Raymond Demers, a soutenu qu'un ensemencement d'égal importance serait fort probablement effectué en 1981 dans la rivière Magog même si 50 pour cent des truites ont été prises alors que l'objectif visé était de 11,200 soit 80 pour cent.

Selon la partie syndicale Les ambulanciers ont des conditions de travail "épouvantables"

SHERBROOKE (LD) — Les ambulanciers de Sherbrooke, qui viennent d'entamer leur première négociation, ont bien l'intention d'obtenir des améliorations substantielles dans leurs salaires et leurs conditions de travail, a expliqué M. Gaëtan Gaudreau, président du Syndicat des travailleurs ambulanciers de la ville de Sherbrooke (CSD).

Le syndicat n'hésite pas à employer le qualificatif de "épouvantables" pour décrire les conditions dans lesquelles les ambulanciers de Sherbrooke doivent accomplir leur tâche sociale.

On sait que les deux services ambulanciers sherbrookiens, Fleury Inc. et Sécurité de l'Estrie Inc., appartiennent au même propriétaire. Le syndicat représente quelque 25 employés de ces deux services. Il a déposé ses demandes lundi et attend la réponse patronale.

Des employés, qui doivent obligatoirement suivre le cours de techniciens ambulanciers (la loi exige au moins un employé qualifié par véhicule), gagnent actuellement \$3.80 l'heure, soit un peu plus que le salaire minimum, font remarquer.

Et ils doivent faire des débours pour leurs vêtements et certains outils nécessaires à leur travail. Les employés se plaignent de leur local d'attente, sur Belvédère nord, sans eau et siège.

Le syndicat tient à informer la population sur un point. Il n'y a plus maintenant qu'une seule équipe et un seul véhicule assignés la nuit de minuit à 08h.00 à Sherbrooke. Évidemment s'il faut deux véhicules simultanément, on rejoint du personnel à domicile. Mais cela cause des délais, et "à \$5 par sortie", les employés ne trouvent pas cela tellement intéressant.

Des mathématiques au Carrefour de l'Estrie

SHERBROOKE — Des professeurs et étudiants du département de mathématiques et d'informatique de l'université de Sherbrooke sont présents à l'Expo-Sciences qui se tient au Carrefour de l'Estrie pour une dernière journée aujourd'hui, dans le cadre de la Semaine des sciences.

Deux jeux ont été préparés pour les visiteurs: d'abord, un jeu d'échec qui se joue avec un mini-ordinateur et un autre de type aléatoire avec composantes stratégiques, que les participants jouent entre eux, et qui consiste à estimer, par une observa-

tion attentive, quelle stratégie sera utilisée par l'adversaire.

Ces jeux permettent de voir comment on arrive, en créant un modèle mathématique représentant l'essentiel d'une situation concrète, à prendre une décision d'une façon rationnelle, par exemple, lors de la construction d'une maison, de l'achat d'une auto et lorsqu'il s'agit, pour une compagnie d'assurance, de déterminer le montant des primes qu'elle doit demander à ses assurés en tenant compte des risques qu'elle prend.

Eléphant et fillette retrouvés

SHERBROOKE (psj) — La publication de l'article au sujet de l'enlèvement d'une fillette et d'un éléphant, le doute d'une personne qui a lu l'article publié dans La Tribune et finalement l'enquête policière ont permis de retracer et de ramener au quartier général de la Police municipale, rue Marquette, les deux disparus... sains et saufs.

Rappelons brièvement que la fillette et l'éléphant, faits de ciment et non coulés dedans, avaient été aperçus pour la dernière fois sur la pelouse de Mme Fabiola Bérubé, sur la

rue Short, à Sherbrooke. Les deux monuments, malgré leur pesanteur, avaient été rafiés par des voleurs qui par la même occasion avaient tenté de pénétrer dans le domicile des Bérubé. En subtilisant les deux spécimens, les voleurs ignoraient d'autres éléments de la collection zoologique, soit des canards, un chevreuil et un cochon... tous durs comme du ciment.

On devra probablement demander l'aide de démonteurs si jamais l'affaire aboutit devant le tribunal. Les services détectives qui ont travaillé sur l'affaire en

ont eu plein les bras. On exprime le doute qu'ils puissent à nouveau assurer le transport des deux victimes de l'enlèvement jusqu'à la cour.

L'utilisation d'une grue pour hisser les deux pièces à conviction au premier étage du vieux palais ne serait pas nécessaire...

Lisez le meilleur "BEST SELLER" ... LA TRIBUNE 569-9501

On le fait. Mieux. SHERBROOKE TRUST

L'autoroute 51-55 est ouverte à la circulation

par Louise St-Pierre

RICHMOND — Après dix années d'attente, l'autoroute 51-55 reliant Drummondville et Sherbrooke a été officiellement ouverte à la circulation hier après-midi par le ministre du Revenu et député du comté de Drummond, Me Michel Clair.

Dorénavant, la distance reliant ses deux villes pourra être parcourue en moins d'une heure. Le ministre a procédé à la traditionnelle coupure de ruban au nom du ministre

des Transports, M. Denis de Belleval, qui était retenu à Québec en raison de la session spéciale où les membres de l'Assemblée nationale avaient été convoqués pour l'adoption

d'une loi spéciale qui mettra un terme aux conflits scolaires qui sévissent dans la province.

Une centaine de personnes ont participé à cet événement, dont le député d'Orford et de St-François, MM. Georges Vaillancourt et Réal Rancourt, et les maires et les conseillers des 20 municipalités qui longent cette route. Tous les candidats en lice pour l'élection complémentaire qui doit se tenir

le 17 novembre dans le comté de Johnson ont également participé à l'événement. Alors que le député Vaillancourt prenait place parmi la centaine d'invités, la candidate péquiste, Mme Carmen Juneau, était auprès du ministre Clair pendant les deux cérémonies qui ont marqué l'inauguration de l'autoroute.

Commencés au début des années 1970, les travaux de l'autoroute 51-55 qui ont été exécutés en trois étapes au-

ront coûté quelque \$100 millions. Le seul tronçon qui relie Omerville à L'Avenir aura demandé un investissement de \$68 millions.

Au cours de la réception civique qui a suivi la cérémonie officielle, le ministre a insisté sur l'importance de la réalisation finale de l'autoroute 51-55 qui boucle le lien entre l'Est et l'autoroute transcanadienne.

Au dire du ministre, en

plus de relier les villes de Sherbrooke et de Drummondville, l'autoroute 51-55 aura pour effet d'accroître leur développement économique.

"Cette autoroute est aussi une infrastructure importante pour le développement économique de la région de l'Estrie qui possède de nombreuses richesses naturelles: il suffit de penser à ses mines d'amiante, à ses terres agricoles ou à ses forêts. Il faut souhaiter maintenant que

cette nouvelle infrastructure qui en complète d'autres déjà en place permettra le développement attendu."

"Si l'on veut souhaiter le développement des deux pôles industriels que sont les villes de Sherbrooke et de Drummondville, on peut également espérer que la construction de cette autoroute profitera aux municipalités environnantes", de souligner le ministre avant d'ajouter que l'autoroute 51-55 se doit d'être l'épine dorsale de la région en ma-

tière de développement touristique, l'une des principales richesses de l'Estrie.

Interrogé sur l'élargissement et l'amélioration de la route 116, entre Richmond et Plessisville, le ministre a reconnu son ignorance de ce dossier et son incapacité de confirmer ou d'infirmer une dépêche parue, le mois dernier, dans La Tribune et qui voulait que le ministre de Belleval annonce au printemps des travaux en ce sens de l'ordre de \$35 millions.



L'autoroute 51-55 emprunte un tracé pittoresque où voisinent des massifs de roc dans lesquels il a

fallu tailler des tranchées à grand renfort d'explosifs et des plaines bordées par des précipices.



Ouverte à la circulation, hier après-midi, elle permettra de franchir en moins d'une heure les

80 kilomètres qui séparent Sherbrooke de Drummondville.

Poursuite de \$150,000 intentée contre le médecin et l'hôpital

SHERBROOKE — Une femme a intenté une poursuite de \$150,000 contre un médecin et le centre hospitalier St-Vincent-de-Paul qu'elle tient responsables d'avoir laissé une gaze dans son corps au cours d'une hystérectomie. Elle dit que cette gaze de 12 pouces de longueur a été expulsée de son vagin 35 jours après l'opération. La dame a institué son action en Cour supérieure du district de St-François par l'entremise de Me Ghys-

lain Richer. Elle réclame cette compensation du docteur Gérard Beaudry et de l'hôpital pour dommages généraux, traumatisme psychologique, perte de jouissance de la vie et atteinte à son intégrité physique. Selon les faits allégués dans sa déclaration, la poursuivante était sous les soins du docteur Beaudry depuis le 11 février. Elle a subi le 29 février une hystérectomie totale au centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

La patiente est retournée chez elle après avoir obtenu son congé. Elle a commencé à ressentir des douleurs au ventre qui s'est mis à gonfler. Le mal l'a ensuite empêchée de dormir malgré l'absorption de doses massives de somnifère. Elle a senti, le 4 avril, qu'un corps étranger était expulsé de son vagin. La poursuivante a cru avec horreur que les intestins étaient en train de sortir de son corps. Elle a réussi à extraire une gaze de 12

pouces de longueur. La dame s'est faite conduire à l'hôpital où elle a subi une cytologie. D'après sa requête, elle a subi un traumatisme psychologique grave à cause de cette affaire et a dû se placer sous les soins d'un psychiatre. Elle ressent des douleurs intenses, doit prendre toutes sortes de médicaments et a besoin de somnifères pour dormir. Elle a constamment devant les yeux l'image de l'incident du 4 avril.

Une épidémie de vols autour de Richmond

RICHMOND — Depuis quelques mois, un vent de folie semble souffler sur l'immense territoire que les policiers appartenant au détachement de Richmond de la Sûreté du Québec tentent de protéger de leur mieux.

"Les voleurs chapardent tout ce qui leur tombe sous la main: ils emportent des outils, des bibelots, des meubles, des armes à feu et même des vêtements. Il

y a deux jours, un camionneur a révélé que le rétroviseur de son poids-lourd avait été chipé.

Les malfaiteurs sont téméraires: ils n'attendent plus que la nuit tombe pour pénétrer dans les maisons, dans les chalets et dans les automobiles; ils commettent leurs crimes en plein jour, au vu et au su de tout le monde", déplore l'agent Jacques Gosselin, un enquêteur attaché à cette unité.

"Il ne s'écoule plus une journée sans qu'un vol ne soit commis", affirme ce policier qui avoue que jamais il n'a été témoin d'une telle avalanche de crimes.

Et l'agent Gosselin de révéler que, depuis le début de l'automne, maisons, chalets et voitures sont dévalisés à un rythme fou par des cambrioleurs qui saccagent tout dans leur rage aveugle lorsqu'ils ne sont

contraints de se contenter d'un maigre butin.

Le policier déplore que, dans certaines localités, l'on reste tout à fait indifférent à cette avalanche de crimes, comme si la dénonciation d'un suspect était une vilénie: "Parce que l'on n'a pas été lésé, l'on garde un silence coupable, même si l'on sait que l'on pourrait bien, à son tour, être la victime d'un cambrioleur."

SPECIAL DE LA SEMAINE

A PARTIR D'AUJOURD'HUI

LE **PETIT GEANT DE L'AUTO**
A 15 minutes de Sherbrooke

HEURES D'OUVERTURE:
de 9h.00 à 21h.00
du lundi au vendredi;
samedi de 9h.00 à 12h.00

PONTIAC LAURENTIEN 1980
Stock #2026 Détail: *8863.20

Suspension longue durée, chauffe-moteur, V-8, 267 po. cu., trans. auto., enjoliveurs de luxe, pneus radiaux à flancs blancs, batterie longue durée, radio AM.

SPÉCIAL \$7095⁰⁰

PRIX

COOKSHIRE AUTOMOBILE
LTEE
505, Principale, Cookshire, 875-3346

PETIT parce que tout d'administration minime

PRIX RÉDUITS

ECONOMIE

GEANT parce que VOLUME CONSIDÉRABLE SERVICE APRÈS-VENTE EXTRAORDINAIRE

AVANT D'ACHETER.

Informez-vous de nos prix. Une visite chez nous vous convaincra

POUR VOTRE SERVICE APRÈS-VENTE

Nous allons chercher votre voiture à Sherbrooke et nous vous la ramènerons le soir même

LA SALLE À MANGER DE

L'AUBERGE C'EST

LA PLACE

Le brunch de l'Auberge des Gouverneurs c'est... encore plus que ce que vous imaginez mais à un prix moindre que ce que vous imaginez: \$6.95 pour les adultes et \$5.50 pour les enfants.

Pour commencer, pourquoi ne pas vous offrir un cocktail saisonnier? Le déguster en écoutant notre pianiste et notre violoniste c'est déjà tout un plaisir.

Ensuite poursuivez avec les fruits, les salades, les pâtés, les viandes, les plats chauds, les pâtisseries et mille autres choses. Ça flatte autant les yeux que le palais. C'est tellement bon et beau que c'est comme une récompense!

AUBERGE DES GOUVERNEURS SHERBROOKE

"CHEZ-NOUS L'IMPORTANT C'EST VOUS"

Coaticook capitale d'une municipalité régionale?

par Gilles Dallaire

COATICOOK — La petite ville de Coaticook sera-t-elle, un jour, la capitale d'un minuscule royaume champêtre pris en tenailles entre le lac Memphrémagog et les Etats-Unis?

Ce rêve que les administrateurs de cette ville caressent depuis le jour où le gouvernement québécois a révélé que le territoire du Québec province serait bientôt découpé en municipalités régionales pourrait bien devenir une réalité si les efforts que, dans ce but, on déploie dans cette ville portent fruit.

Faut-il interpréter comme un gage du succès des démarches qui ont été entreprises par les administrateurs de la ville de Coaticook la chaleur avec laquelle les délégués d'une vingtaine de municipalités situées à la périphérie de cette ville ont répondu, jeu-

mais les propos tenus par les délégués des municipalités qui ont participé à la discussion inclinent à penser que bon nombre de ces municipalités lorgneront du côté de Coaticook quand arrivera le moment où elles devront faire le choix d'une capitale régionale.

Tout devrait nous rapprocher et pourtant tout nous éloigne. Nous partageons le même attachement pour la région dans laquelle nous vivons mais le hasard a voulu que les municipalités qui entourent Coaticook soient dispersées dans trois circonscriptions électorales. Coaticook ne deviendra jamais un grand centre industriel. Cette ville est au cœur d'une région où l'agriculture est prospère et la mentalité qui est propre à cette région doit être préservée", a affirmé un membre du conseil de ville de Coaticook, M. André Langevin.

qui a plaidé avec éloquence et non sans passion la cause de la ville dont il est l'un des administrateurs, soutenant que cette ville et les localités qui l'entourent ne devaient à aucun prix renoncer à leur identité.

Les arguments auxquels M. Langevin a fait appel ont semblé toucher une corde sensible chez plusieurs des délégués qui participaient aux discussions.

Cette impression favorable sera-t-elle durable? Seul l'avenir le dira. A Coaticook, on veut battre le fer pendant qu'il est encore tout chaud et, dès la semaine prochaine, les administrateurs de cette ville tenteront de convaincre les municipalités voisines de faire front commun avec eux, afin que naisse, dans la concorde, une nouvelle municipalité régionale dont Coaticook sera la capitale.

mais les propos tenus par les délégués des municipalités qui ont participé à la discussion inclinent à penser que bon nombre de ces municipalités lorgneront du côté de Coaticook quand arrivera le moment où elles devront faire le choix d'une capitale régionale.

Tout devrait nous rapprocher et pourtant tout nous éloigne. Nous partageons le même attachement pour la région dans laquelle nous vivons mais le hasard a voulu que les municipalités qui entourent Coaticook soient dispersées dans trois circonscriptions électorales. Coaticook ne deviendra jamais un grand centre industriel. Cette ville est au cœur d'une région où l'agriculture est prospère et la mentalité qui est propre à cette région doit être préservée", a affirmé un membre du conseil de ville de Coaticook, M. André Langevin.

qui a plaidé avec éloquence et non sans passion la cause de la ville dont il est l'un des administrateurs, soutenant que cette ville et les localités qui l'entourent ne devaient à aucun prix renoncer à leur identité.

Propriétaires déchargés d'un fardeau par le vote prépondérant du maire

MAGOG (BG) — Une résolution adoptée le 24 mars par laquelle on rendait les propriétaires responsables de leurs locataires a été rescindée à la suite d'un vote divisé qui a nécessité l'intervention du maire de la ville de Magog, M. Maurice Théroux.

Tout laisse croire que la colère qui animait les membres du conseil en début d'année, au moment où ils prenaient connaissance de la liste des taxes impayées, s'est dissipée. C'était pour éliminer les problèmes de perception qu'on avait convenu de faire porter sur les épaules des propriétaires la tâche de percevoir ces taxes pour l'an prochain.

"Pourquoi reviendrait-il aux propriétaires d'agir, sans frais, comme percepteurs de taxes?", s'est exclamé M. Théroux. "Ils ne

seront pas des fonctionnaires municipaux."

Le conseiller Jean Fortin a été le premier à s'insurger contre la résolution adoptée en mars, ceci après que le trésorier, M. Yves Langlois, eut demandé si le conseil avait l'intention d'apporter des changements à la facturation. M. Fortin recevait l'appui de ses collègues

Des problèmes et des solutions

RICHMOND — Les députés fédéraux et provinciaux de la région sont invités à participer prochainement à une rencontre avec le comité sectoriel de la chaussure du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est où il sera question des problèmes de cette industrie et des solutions à ces problèmes. Seront également convo-

Lionel Lussier et Fernand Roy pendant que les conseillers Ross Bennett, Laurent Girard et Gérard Langevin s'affichaient en faveur du maintien de la résolution.

"Nous avons de bonnes raisons d'adopter cette résolution à cause des difficultés de perception que nous avons connues dans le passé. Il ne faudra donc pas maugréer lorsqu'on nous présentera, l'an prochain, la liste des taxes impayées", a déclaré M. Langevin.

Pour une autre année au moins, les propriétaires n'auront pas à percevoir de leurs locataires la somme de \$108 que représentent les taxes d'eau et de gadoue: les locataires effectueront eux-mêmes les versements.

qu'on nous présentera, l'an prochain, la liste des taxes impayées", a déclaré M. Langevin.

Pour une autre année au moins, les propriétaires n'auront pas à percevoir de leurs locataires la somme de \$108 que représentent les taxes d'eau et de gadoue: les locataires effectueront eux-mêmes les versements.

De plus, M. Philippe Unterwald qui a mené une étude sur la situation de l'industrie de la chaussure en Europe présentera son document aux participants.

Chasseur pris à son piège

VALCOURT (PSJ) — Rendue avec un suspense digne des meilleurs films policiers, une affaire de sado-masochisme a été résolue par la police municipale de Valcourt avec tous les moments forts et faibles, donc de tension inégale, que commande une mise en scène à la Hitchcock.

"Le piège" pourrait être le titre de cette affaire qui a commencé le samedi, 18 octobre, à 20 heures. Le rôle principal a été joué par la seule femme-policier de la région, Mlle Marie-Eve Tanguay, qui a pris la place de la victime.

Une jeune femme de Valcourt reçoit un appel anonyme, au domicile de ses parents. Un individu lui ordonne de violer pour ne pas dire violenter un homme vêtu d'un manteau bleu et d'un pantalon brun qui se trouverait le mercredi, 22 octobre, en face du bureau de poste. La jeune femme devrait porter un déshabillé noir et des souliers à talon haut. L'ordre était clair: mutiler avec les talons hauts les organes génitaux de l'individu.

Ce premier appel a été suivi d'une lettre réexpliquant la procédure à suivre, puis d'un second appel

chez la jeune femme pour s'assurer qu'elle avait bien reçu la lettre et qu'elle connaissait parfaitement bien les détails de l'agression. La seule correction apportée au plan initial: l'individu serait à l'arrière et non à l'avant du bureau de poste. Le tout était évidemment épice de menaces de mort si jamais elle en parlait aux policiers ou à ses parents.

M. Julien Picard, directeur de la police municipale de Valcourt, a rapidement analysé le caractère sérieux et délicat de l'affaire. "Prenant en considération l'état de grande nervosité dans lequel se trouvaient la jeune fille et ses parents, j'ai demandé à Mlle Marie-Eve Tanguay qui est membre de notre corps policier de prendre la place de la jeune femme en portant notamment ses vêtements et une perruque ressemblant à la chevelure de la jeune femme. Puis nous avons demandé l'aide de la Sûreté du Québec dont six agents à bord de quatre voitures, deux identifiées et deux fantômes, devaient finalement participer à l'opération. Leur tâche consistait surtout à bloquer toutes les issues de la

municipalité au cas où un appel de dernière minute commanderait à la jeune femme de quitter la ville."

De Valcourt, ont également pris part au guet-apens, le directeur Picard qui s'est caché dans un appartement vacant, l'agent Richard Poisson, posté dans une résidence d'où il voyait 90 pour cent de l'endroit de rendez-vous, Guy Gouin en poste au service de police et bien sûr, l'agent Marie-Eve Tanguay, servant de doublure à la victime. Enfin les citoyens du quartier ont apporté leur collaboration.

Le soir du rendez-vous, la surveillance des lieux a été entreprise vers 18 heures pendant que Mlle Tanguay participait au souper familial en compagnie des parents de la victime. Tout devait avoir l'air normal.

Cette première opération n'a finalement rien donné. Durant ce temps, vers 22 heures, la jeune femme reçoit un appel à son domicile. Cette fois, il est question d'un

rendez-vous dans une maison à logements, située près du premier lieu de rendez-vous. L'opération reprend de plus belle et l'agent Tanguay se rend à l'adresse indiquée. Elle se surprend à tirer de son sommeil un honnête citoyen d'une cinquantaine d'années. Consciente de ne pas avoir affaire au suspect, elle sort de l'immeuble et entreprend une promenade, espérant que le véritable suspect se montrera cette fois. Le manège devait réussir.

Mlle Tanguay fut sifflée par un individu. Le sifflement provenait précisément du logement où le jeune homme, plus tôt en soirée, avait été repéré. On procéda à l'arrestation.

Un premier interrogatoire ne donne que peu de résultat. Puis, une vérification de tous les gens qui ont été en contact avec l'individu au cours de la soirée provoque un second interrogatoire au cours duquel le suspect signe une déclaration et avoue toute l'affaire.



POMMES McINTOSH
Avez-vous pensé à vos provisions?

Venez acheter vos pommes au

VERGER DU COIN
Village Compton

A la sortie est vers Coaticook
Route 147, anciennement route 22

Duvert de 9 h à 6 h tous les jours

Clément Lessard, prop. **Tél.: 835-9159**

POELES
à bois, noir.

en fonte, reconditionné à neuf, (chrome sur cuivre)

\$1000.



Poêle à 3 ponts de marque "Bijou", à **\$1800.**
Garantie 5 ans

Vente-achat-réparations

M. PEPIN Thetford Mines - (418) 338-2554

GROUPEZ-VOUS!

MULTIPLIEZ VOS CHANCES DE GAGNER LE MILLION À LA SUPER LOTO EN L'ACHETANT EN GROUPE.

demandez la boîte de groupe

10 ANS DÉJÀ
loto-québec

Cette boîte contient 10 sachets plus un onzième SACHET-SURPRISE, d'une couleur différente.

Dans ce SACHET-SURPRISE, 3 chances sur 4 de gagner un autre billet, un lot instantané ou un billet et un lot instantané.

AVEC LA BOÎTE DE GROUPE*

on profite de la chance des autres!




Super Loto
GROUPE GROUP
61 Millions
1 Million

1 Million
Super Loto
10+1

Super Loto

PROCHAIN TIRAGE
LE DIMANCHE 23 NOVEMBRE
*voir votre détaillant Loto-Québec



Plus de 2,000 oeuvres d'art et d'artisanat nées sous les doigts habiles des gens du troisième âge seront en montre, tout au long de la fin de semaine, au centre paroissial St-Jean-Baptiste. Cette exposition est une initiative du groupe Sercovie.

LA LADA

LA VOITURE ANTI-INFLATION PAR SON PRIX PAS CROYABLE ET SA FAIBLE CONSOMMATION
(33 milles au gallon en moyenne selon Transport Canada)

quel bas prix! quelle robustesse! quel équipement!
Les modèles '81 sont arrivés.



Intérieur grand confort
Siège-baquet à dossier inclinable
Groupe éclairage
Moquette pleine largeur
Rebovoiseur jour/nuit
Montre électrique
Comple-tours
Allume-cigarette
"Choke" manuel
Essuie-glace 2 vitesses

Chauffage puissant à 2 régimes
Dégivreur de glace-arrière
Trousse à outils de 21 pièces
Surtraitement anti-rouille
Freins à disques à l'avant
4 vitesses synchro
4 cyl. de 1.5 litres à arbre à came en tête, etc... etc... etc.

Ah... quelle merveille pour **\$4458***

transport et préparation en sus

Venez essayer la "pas croyable"... la LADA la voiture anti-inflation

TRANS-QUEBEC Auto Inc.
Coin St-Alphonse & Notre-Dame, Drummondville
Denis Bourbeau, vice-prés. — Hervé Bourbeau, prés.
MAINTENANT LOCATION A LONGS TERMES
477-4801

Les élections complémentaires

Noël écoeuré par l'attitude des dirigeants libéraux

SHERBROOKE (FG) — Le maire de Windsor, M. Marcel Noël, n'a guère prisé que des dirigeants du Parti libéral laissent entendre qu'il était 'grillé' après de cette formation à la suite de sa participation au lancement de la campagne de la candidate péquiste dans Johnson, Mme Carmen Juneau, dimanche, à Windsor.



M. Marcel Noël

"Ces gens-là n'ont rien compris. Si j'étais présent lors de cette soirée, c'est à

la demande de Mme Juneau. Il est de mon devoir de maire d'assister à un tel événement où l'on retrouvait un ministre du gouvernement. D'ailleurs, j'ai déjà mentionné que je participerais à des activités similaires des autres partis si une invitation m'était adressée, comme l'a fait Mme Juneau."

Mais ceci étant dit, et encore visiblement sous l'effet de la colère, l'ancien candidat libéral dans Johnson lors du scrutin de 1976 a clairement indiqué qu'il n'était absolument pas la question qu'il se présente,

demain, au lancement de la campagne du candidat libéral, M. Camille Picard, lors d'une assemblée publique qui, d'abord prévue à Valcourt, aura lieu à Acton Vale, en présence du chef du parti, M. Claude Ryan. M. Noël a confirmé que personne du parti ne lui avait encore fait parvenir d'invitation à cet effet.

"Je trouve tout simplement dégueulasse que des gens en haut lieu du Parti libéral aient pu se scandaliser de ma présence lors du lancement de la campagne de Mme Carmen Juneau. Il y avait un ministre à cette occasion et, quant à Mme Juneau, même si elle n'est pas du Parti libéral, il faut reconnaître qu'elle est une personnalité bien en vue de Windsor, et qu'elle s'est toujours dévouée pour la collectivité", a-t-il ajouté.

Faute d'unanimité, le projet reste en panne

THETFORD-MINES (PS) — Le ministre des Transports du Québec, M. Denis Belval, refuse pour l'instant de présenter le projet d'aménagement de l'autoroute de l'Amiante au conseil des ministres, dans le cadre de son plan quinquennal, parce que la délégation régionale, qui s'est rendue à son bureau cette semaine, n'a pas présenté de consensus quant à la priorité à retenir.

Cette rencontre, organisée par la Chambre de commerce de Thetford-Mines, a duré plus de trois heures alors que le porte-parole de l'organisme a tenté de démontrer au ministre la nécessité d'une voie rapide devant relier la

région à l'autoroute 20 dans le but d'assurer une stabilité et un éventuel essor économique.

L'unanimité régionale s'est quelque peu éfratée lorsque certaines personnes, présentes à la rencontre,

ont abordé la possibilité d'améliorer les infrastructures routières déjà existantes pour corriger la situation anormale qui prévaut actuellement dans la région. Le ministre de Belval, qui n'est déjà pas convaincu de la priorité du projet d'autoroute, n'a pas raté l'occasion pour inviter les intervenants régionaux à trouver un consensus. Il a cependant précisé qu'il était encore disposé à présenter le projet régional au conseil des ministres mais à la condition que la région soit unanime quant au projet à privilégier.

Certains dirigeants de la Chambre de commerce n'ont pas caché leur déception face à la tournure des événements. Ils ont cependant refusé de mentionner les noms de ceux qui, lors de la rencontre, avaient permis au ministre de trouver facilement une porte de sortie.

Le colloque est annulé

THETFORD-MINES (PS) — En raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions, la Jeune Chambre de l'Amiante a décidé d'annuler la tenue du colloque sur la coopération qui devait se tenir à Thetford-Mines, le samedi, 15 novembre.

Le président de cet organisme, M. Denis Lehoux, a précisé que seulement 22 personnes, dont 14 représentants de Caisses populaires, avaient déposé leur inscription à la date-limite alors que la Jeune Chambre en exigeait un minimum de 40.

La tenue de ce colloque aurait fait suite à la publication du volume intitulé "Profil du mouvement coopératif de la région de l'Amiante". Grâce à un projet P.I.J.E., la Jeune Chambre avait patronné une étude visant, non pas à analyser en profondeur les 35 coopératives de la région, mais plutôt à sensibiliser la population sur l'importance économique et sociale des institutions existantes. La Jeune Chambre voulait aussi favoriser une prise de conscience des coopératives en leur permettant de mieux se connaître et préparer le terrain pour la formation d'un conseil régional de la coopération.

Malgré une faible réponse relative à une participation au colloque proposé, M. Lehoux soutient qu'il n'est pas déçu. Il se dit satisfait du travail effectué au cours de l'été et se dit toujours convaincu de l'utilité du volume publié récemment. Toutefois, il ne peut expliquer la faible taux de réponse en vue de

de revenir à la charge au printemps mais, dit-il, "la Jeune Chambre n'a pas l'intention de forcer les gens."

Fait à noter, l'organisme avait proposé pour le colloque un thème général fort à propos dans les circonstances actuelles: "La coopération est-elle encore à la mode dans la région de l'Amiante?"

la tenue du colloque. "Je ne peux vraiment pas dire si nous avons manqué de synchronisation. Néanmoins, je me demande sérieusement si les gens croient assez à la formule coopérative pour s'y intéresser de façon positive, en dehors de leur propre institution."

Malgré tout, M. Lehoux entend étudier la possibilité

Accusés de possession et trafic de stupéfiants

DRUMMONDVILLE — Deux individus dans la vingtaine ont été arrêtés hier, à Drummondville, pour possession de hashish solide en vue de trafic et

pour trafic de stupéfiants. A la suite de l'arrestation, les deux individus, Serge Hamel, 24 ans, et Daniel Roberge, 23 ans, ont été conduits au palais de justice pour être mis en accusation devant le juge de paix. Ils sont détenus durant toute la fin de semaine et subiront leur enquête en cautionnement lundi matin.

Au moment de l'arrestation, la Gendarmerie royale a procédé à la saisie d'environ 20 grammes de

hashish, une valeur approximative de \$500 sur le

marché. Les deux prévenus sont soupçonnés, selon la GRC, d'agir comme petits trafiquants locaux ou présumés comme détaillants auprès des consommateurs.

Collision entre deux camions sans maître

DRUMMONDVILLE — Deux camions sans chauffeurs se sont heurtés vers 3 heures, hier matin, à St-Germain de Drummond, en bordure de l'autoroute transcanadienne. L'accident s'est produit

alors que les deux conducteurs prenaient un café dans un restaurant après avoir laissé leurs mastodontes, le moteur en marche, stationnés l'un en arrière de l'autre.

Mais, toujours convaincus de la justesse de leur demande, les dirigeants de la Chambre de commerce n'entendent pas lâcher aussi facilement. Dès la semaine prochaine, ils se proposent de réunir les représentants des différents organismes de la région dans le but d'élaborer une stratégie commune et d'établir un consensus. Le temps presse car le ministre doit déposer son plan quinquennal au conseil des ministres d'ici à quelques semaines.

Les adversaires s'observent

par François Gougeon

SHERBROOKE — Organisation, planification et coordination, trois mots qui résumant à merveille le gros du travail effectué au cours de la première semaine de campagne en vue de l'élection complémentaire qui, le 17 novembre, conduira aux urnes un peu plus de 90.000 électeurs des circonscriptions de Brome-Missisquoi, Johnson et Mégantic-Compton.

L'activité qui a retenu l'attention des organisateurs des candidats inscrits dans la course électorale jusqu'à cette date a permis à tous de prendre le pouls du comté. Les enjeux ont été évalués, les interventions à faire clarifiées. Aussi, les responsables d'élection ont jeté sur papier les dates et itinéraires de la tournée des gros canons du côté ministériel, comme de ceux de l'opposition. Sur les cartes, les différentes organisations ont découpé le territoire des trois circonscriptions de l'Estrie où il y aura élection, selon les pôles d'influences économique, sociale et culturelle.

Mais il n'y a pas eu de ce travail dans l'ombre. Ainsi, deux candidats à ce scrutin ont, au cours de la semaine, procédé au lancement officiel de leur campagne. Ce fut le cas pour Mme Carmen Juneau, pour le Parti québécois, dans Johnson, lors d'une assemblée publique tenue dimanche à Windsor, et de M. Pierre Paradis, libéral, dans Brome-Missisquoi, au cours de la soirée de mercredi.

Mais même si cette ouverture que l'on veut souvent éclatante n'a pas encore été proclamée par les autres aspirants à la députation, ceux-ci n'en sont pas pour autant demeurés inactifs depuis l'annonce, par le premier ministre René Lévesque, de la tenue de l'élection complémentaire. Les représentants de parti ont déjà fait plusieurs kilomètres en porte-à-porte, ils ont tenu plusieurs assemblées de cuisine et ils ont reçu bon nombre de militants dans les locaux qu'ils ont ouverts au cours des derniers jours dans les comtés.

La circonscription qui a retenu le plus l'attention jusqu'à cette date est sans doute celle de Brome-Missisquoi, où le chef libéral,

M. Claude Ryan, a fait sa première apparition dans la région, à l'occasion de l'élection complémentaire. A cet endroit également, les difficultés des unionistes ont fait les manchettes, alors que le candidat présent, M. Jean-Guy Péloquin, d'Eastman, devait être présenté officiellement jeudi matin, mais le tout a dû être reporté à une date encore indéterminée.

Mme Carmen Juneau a eu droit à la visite de M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, lors du lancement officiel de sa campagne, dimanche soir.

Activités à venir

La campagne commence maintenant à prendre son rythme de croisière et, à ce titre, plusieurs activités auront lieu au cours des prochains jours.

Le candidat péquiste dans Mégantic-Compton, M. Richard Labelle, inaugurer ses locaux, ce soir, à l'occasion de rassemblements ouverts aux sympathisants, militants et à toute la population de cette circonscription. On commencera par le local du 6442, rue Salaberry, à Lac-Mégantic, à 16 heures, et on se dirigera ensuite à East Angus, au 188, rue Saint-Pierre, à 19 heures. Au cours des prochains jours, M. Labelle recevra le député péquiste de Beauce-nord, M. Adrien Ouellette, le 28 octobre, et le ministre Bernard Landry, le 3 novembre. Il attend des confirmations pour la venue des ministres Jean Garon et Claude Charron.

M. Fernand Grenier, candidat de l'Union nationale dans Mégantic-Compton, profitera de la soirée de jeudi pour lancer officiellement sa campagne et ce, à East Angus. Il s'attend à la venue de têtes d'affiche du parti dont, fort possiblement, MM. Michel

Le Moignan et Serge Fontaine.

Du côté libéral, la grosse journée, c'est demain, car le chef du parti, M. Claude Ryan, sera, au début de l'après-midi, à Acton Vale, pour le lancement de la campagne de M. Camille Picard, candidat dans Johnson, et, en soirée, à East Angus, pour appuyer son représentant dans Mégantic-Compton, M. Fabien Bélanger.

De son côté, M. Jean-Paul Poulin, le chef du Crédit social uni du Québec, viendra à Sherbrooke, lundi après-midi, pour donner une conférence de presse et présenter d'éventuels candidats. Si personne de la région ne se présente, M. Poulin sera sur les rangs, ainsi que MM. Gaétan Lafleche et Rodolphe Lemieux, deux Trifluviens qui dirigent ce parti dans cette région. Il n'a pas été précisé dans quels comtés ils tenteront de se faire élire.

Cet homme a bien raison de sourire.



Hangar rasé par le feu

WESTBURY — Un incendie qui a pris naissance on ne sait trop comment a rasé, tôt, jeudi matin, à Westbury, un hangar abritant deux tracteurs de ferme et quantité d'outils, causant, en quelques minutes, des pertes évaluées à plus de \$25.000.

Lorsque le propriétaire du hangar, M. Paul Tétreault, a alerté les pompiers, les flammes dévo-

raient déjà l'abri et, même si les sapeurs ont franchi à toute allure les quelques kilomètres qui séparent East Angus de la scène du sinistre, ils ont été incapables de freiner la marche du feu.

Ils sont toutefois parvenus à empêcher les flammes de dévorer une remise construite à quelques mètres du hangar et de se propager à la maison qu'habite M. Tétreault.

L'incendie est maîtrisé

LAC-MEGANTIC — Un incendie qui faisait rage dans un tuyau rempli de sciure de bois, à l'usine que la firme Les Industries Manufacturières Mégantic possède à Lac-Mégantic, a pu être maîtrisé par les pompiers, avant d'avoir eu

le temps de causer des dommages irréparables. Le feu qui a pris naissance jeudi, vers 17 h. 15, a été éteint en un peu moins d'une heure.

Le tuyau dans lequel les flammes faisaient rage devra être remplacé.

Francs-tireurs arrêtés

WATERVILLE — Trois adolescents qui, pour s'amuser, faisaient voler en éclats les carreaux des fenêtres sous une grêle de plombs de petit calibre ont été pris, le doigt sur la gâchette de leur carabine à air comprimé, par des policiers qui tentaient de mettre la main au collet des malfaiteurs qui avaient transformé la paisible petite localité de Waterville en un véritable champ de tir.

Avant d'être appréhendés par des agents appartenant au détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec, les trois tireurs avaient criblé deux maisons de plombs, causant des dommages évalués à \$160.

Ils comparaitront dans quelques semaines devant un magistrat à qui ils devront expliquer pourquoi ils ont commis ces méfaits.

SEAU DE 15 MORCEAUX

\$6.75 SEULEMENT

SAMEDI ET DIMANCHE 25 ET 26 OCTOBRE SEULEMENT.

D'abord il est fier de gérer un magasin Poulet Frit Kentucky. Et en sa qualité de gérant, il a le plaisir de vous proposer une offre spéciale les samedi et dimanche 25 et 26 octobre. Ces 2 jours-là, le seau de bon poulet ne coûte que \$6.75 et il peut facilement rassasier de 5 à 7 personnes. Profitez de "l'Offre spéciale du gérant" au magasin Poulet Frit Kentucky de votre voisinage.

Vous sourirez vous aussi à ce prix très économique.

La recette du col Sanders de

Poulet Frit Kentucky



La Villa du Poulet

M.C.

L'assainissement des eaux de la Yamaska, projet bientôt réalisé

par Richard Jean

ACTON VALE— Le projet d'assainissement des eaux usées du bassin de la rivière Yamaska, qui a fait l'objet de nombreuses démarches et d'interminables commentaires pendant plusieurs années, a finalement fait ses premiers pas, hier, à Acton Vale.

Après avoir assisté quelques heures plus tôt à l'inauguration officielle du tronçon de l'autoroute 55 à Richmond, le ministre du

Revenu et député de Drummond, Me Michel Clair, a donné le coup d'envoi aux travaux de la phase initiale du programme d'assainissement de la Yamaska en compagnie du maire Roger LaBrèque et des membres du conseil de la municipalité d'Acton Vale. A ce mo-



Me Michel Clair

ment, cette vaste opération entreprise entre le gouvernement du Québec et les corporations municipales riveraines franchissait le stade des négociations et ententes pour devenir une réalité.

La cérémonie tenue en fin d'après-midi, hier, précède de peu des mises en chantier identiques qui se dérouleront à Waterloo, Granby, St-Hyacinthe, Cowansville, Ste-Rosalie et Farnham. D'autre part, des protocoles d'entente pour des travaux similaires seront signés très bientôt à Bromont, Valcourt et Roxton Falls par le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, et les représentants de ces municipalités.

On se rappellera que le ministre Léger avait prévu une somme de 100 millions de dollars pour l'assainissement des eaux usées déversées dans la rivière Yamaska dans le cadre d'un programme d'amélioration des principaux cours d'eau du Québec.

"100 millions de dollars,

c'est un gros montant, mais il faut penser que cette somme équivaut en réalité à autant d'années d'erreurs humaines. On ne peut évidemment pointer personne du doigt pour cette situation car il faut en déduire qu'elle fut malgré elle causée par la progression industrielle que nous vivons dans notre 20e siècle. Ce investissement n'a en somme pas de prix quand on songe que finalement ce sont les gens qui bénéficieront du résultat de ces travaux", a brièvement commenté le ministre lors d'une allocution prononcée dans l'enceinte de la salle du conseil d'Acton Vale.

Pour le premier magistrat de la municipalité, M. Roger LaBrèque, le lancement de ce programme se veut un moment dont toute la population de la région devrait se réjouir. "Nous sommes fiers de voir enfin ce projet se réaliser. Le conseil d'Acton Vale a intensifié ses démarches depuis quatre ans car la situation avait déjà duré trop longtemps. Il s'agit pour Acton Vale d'une journée unique de son histoire", a-t-il déclaré.

D'un coût global de \$4,5

millions, les travaux à Acton Vale présentent une particularité intéressante. Les dirigeants de la corporation municipale ont en effet pris la décision de confier à leur personnel une partie importante de l'exécution des travaux. Les employés de l'endroit ont d'ailleurs entrepris la construction de l'intercepteur Du Moulin, ce qui a fait l'objet de la cérémonie d'hier.

Le programme d'assainissement à Acton Vale comprend essentiellement l'interception des emissai-



M. Roger LaBrèque

res existants sur les deux rives de la rivière Moose, le pompage des eaux usées à l'usine d'épuration et la construction de cette usine. Des travaux de réhabilitation du réseau, de même que l'aménagement de structures de contrôle de débit sont aussi prévus dans l'entente.

Les négociations progressent

DRUMMONDVILLE — Après quatre jours de négociations accélérées, des progrès ont été réalisés cette semaine entre les trois commissions scolaires de la région de Drummondville et le syndicat regroupant près de

mille enseignants. Aucun des principaux points en litige n'a été paraphé, même si les discussions se sont poursuivies régulièrement. La partie patronale a fait savoir son intention de déposer lundi, à 14 heures,

des offres globales sur les points encore en suspens. Pour leur part, les enseignants ont convoqué une assemblée générale de leurs membres pour 19 heures, lundi, à la polyvalente La Poudrière de

Drummondville-Sud où seront dévoilées ces offres et leur contenu. De plus, dit la partie syndicale, étude sera faite sur la marche à suivre dans les jours suivants, comme les moyens de pression à exercer.

Revitalisation du centre-ville: nouvel essor donné au projet

VICTORIAVILLE (DG) — Le nouveau directeur général de l'Association des gens d'affaires de Plaza Victoriaville, M. Martin Bouchard, a l'intention de donner un nouvel essor au projet de revitalisation du centre-ville de Victoriaville. M. Bouchard veut d'abord rejoindre les marchands pour les inciter à participer à l'assemblée générale prévue pour le 12 novembre.

Cette rencontre sera très importante puisqu'en plus de procéder à l'élection d'un nouvel exécutif les membres en règle devront décider en fonction des recommandations de l'étude de SOGESTEC des prochaines étapes à franchir dans le projet de revitalisation du centre-ville.

Déjà, on a pu apprendre que, parmi les projets qui occuperont une place de premier plan sur le bureau du nouveau directeur général de Plaza Victoriaville, se trouve la publication d'un journal du centre-ville, le lancement d'une promotion qui distribuera plus de 300.000 en certificats d'achat, la mise sur pied d'une structure de fonctionnement plus efficace et la préparation du dossier de la Phase 1 du réaménagement physique du centre-ville.

M. Martin Bouchard a rappelé que l'étude St-Pierre Sogestec recommandait

d'entreprendre immédiatement des démarches dans le but d'attirer un grand magasin à rayons au centre-ville. Il serait également essentiel, de poursuivre le nouveau directeur général, de travailler à l'établissement d'un hôtel d'importance au cœur de l'activité économique des Bois-Francis. Deux sujets qui devraient être traités en priorité par l'Association, de mentionner M. Bouchard.

Au cours de la conférence de presse, M. Martin Bouchard, ancien président de la Chambre de commerce des Bois-Francis, s'est dit conscient de l'importance du défi à relever et il compte se mettre à l'oeuvre avec toute l'énergie qu'il a en réserve.

A ce sujet, M. Bouchard a déclaré: "Les gens d'affaires du centre-ville ont besoin d'un grand projet pour canaliser leurs efforts et la population doit voir

bouger quelque chose pour croire aux bonnes intentions et au sérieux des marchands. C'est en gardant en mémoire ce double but que je m'attaque à une tâche qui peut ressembler pour certains à une mission impossible mais que je considère comme facilement réalisable si l'on place les roues motrices au bon endroit."

Le nouveau directeur général de l'Association des gens d'affaires de Plaza Victoriaville, M. Martin Bouchard, a été engagé pour une période de trois mois. Il succède à M. Yves de Callières qui a démissionné pour des raisons personnelles. Tout comme son prédécesseur, il aura

pour tâche principale de coordonner les activités de l'Association et d'assurer le suivi nécessaire à la revitalisation du centre-ville de Victoriaville.

M. Bouchard qui est un spécialiste en communications a tenu à préciser que cette nouvelle fonction ne signifiait pas nécessairement la fermeture de son entreprise de publicité. Il continuera à desservir ses clients mais accordera une importance primordiale aux affaires de Plaza Victoriaville. M. Bouchard connaît bien le dossier du centre-ville puisqu'il a participé à titre de consultant, à l'élaboration de l'étude réalisée par le groupe St-Pierre Sogestec.

Place à la citrouille!

DRUMMONDVILLE— Vous avez à maintes reprises entendu parler du Festival de la crevette, du Festival de la pomme, du Festival de l'érable, du Festival du fromage et de quelques autres. Il faudra maintenant ajouter à cette liste le Festival de la citrouille.

C'est en effet dans la petite municipalité de St-Cyrille que se déroulera pour la première fois, du 26 octobre au 2 novembre, le Festival de la citrouille, organisé par le club Optimiste de l'endroit.

Plusieurs activités marqueront cette période où les instigateurs tenteront de faire découvrir les qualités de ce fruit peu connu. Les festivités toucheront de plus les gens de tous les âges et auront lieu dans différentes salles de la municipalité.

Ainsi les résidents de St-Cyrille pourront s'amuser dans le cadre d'un concours d'amateurs, de la journée des fermières, de la journée de l'âge d'or, de la journée des Optimistes, de la journée folklorique, de la journée des loisirs, de la journée des jeunes et de la pétanque, de la journée de clôture et du bal des guéniloux.

Le président du club Optimiste, M. Rémi Janelle, a tenu à rappeler que tous les profits recueillis lors de ce premier festival seront versés à la cause de l'aide à la jeunesse, comme le veut l'objectif premier de ce club social. Il a également souligné l'étroite collaboration du conseil de St-Cyrille et de quelques autres organismes de l'endroit pour la tenue de ce premier festival.

L'histoire à l'honneur

DRUMMONDVILLE — Plusieurs manifestations marqueront la semaine du patrimoine qui se tiendra dans les derniers jours d'octobre à Drummondville comme ailleurs au Québec.

L'accent a été mis sur la télévision communautaire qui présentera quatre émissions sur le sujet, traitant de l'histoire des communautés religieuses et des activités variées, comme le meublement de la ville, la menuiserie, les trésors du Domaine Trent et l'Enfant terrible.

D'autre part, une exposition de photos d'autrefois aura lieu à l'église anglica-

ne St-Georges, rue Hériot, exposition qui sera complétée d'un diaporama historique. Ces activités seront accessibles au public du 27 au 31 octobre.

Finalement, trois concours d'identification du patrimoine, basés sur le dernier cahier de la société historique, sont en marche présentement auprès des étudiants des écoles élémentaires et secondaires.

Toutes ces activités ont été coordonnées par la Société historique du Centre du Québec, dont le frère René Desrosiers est le président.

Dominion en a des bonnes choses!

OFFRES SPÉCIALES EN DÉBUT DE SEMAINE, LES LUNDI ET MARDI 27 ET 28 OCTOBRE SEULEMENT

TOTAL - COLA

CAISSE DE 24 BTES 10 OZ LIQ.

2.99

LIMITE 2 PAR FAMILLE

PRIX SPÉCIAL!

BACON

CANADA PACKERS
PAQUET 500 g

PRIX SPÉCIAL!

DÉCOUENNÉ "BON APPÉTIT"

1.18

TANGERINES

DE LA FLORIDE
GROSSEUR 176

DOUZAINE
PRIX SPÉCIAL!

.88

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

Prix en vigueur les lundi et mardi 27 et 28 octobre 1980 dans tous les Supermarchés Dominion (Centre d'achat Sherbrooke), 2209 ouest rue King, Sherbrooke et au Centre d'achat Rock Forest, 4887 boul. Bourque, Rock Forest.

Les Supermarchés Dominion Limitée

Dominion en a des bonnes choses!

Vivre chez soi

Pour l'amour du bois et des meubles

ISLAND BROOKS — On peut facilement traverser tout Island Brooks sans même en garder un autre souvenir qu'une image fugace de son magasin général et de sa salle communautaire. Pourtant ce coin de pays n'est pas né de la veille et si l'érection de cette agglomération a su se faire en respectant la nature splendide qui l'environne, son histoire, elle, y laisse une marque profonde et désormais indélébile.

Sans doute la doyenne, la maison que nous visitons date de 1837 et les photo-

graphies centenaires figurant dans le livre célébrant le centenaire du comté

prouvent qu'elle n'a subi extérieurement que quelques minimes transformations.

Par contre, l'intérieur a souffert de réparations malhabiles qu'un propriétaire lui a fait subir sans aucun souci pour son âge et son style. Et cela trouve son summum dans le plafond de stucco qui jure ef-

froyablement avec le plancher aux larges planches de pin et les vieilles boiseries. Heureusement, son actuel propriétaire est conscient de cette réalité et occupe ses loisirs à restaurer la vieille demeure.

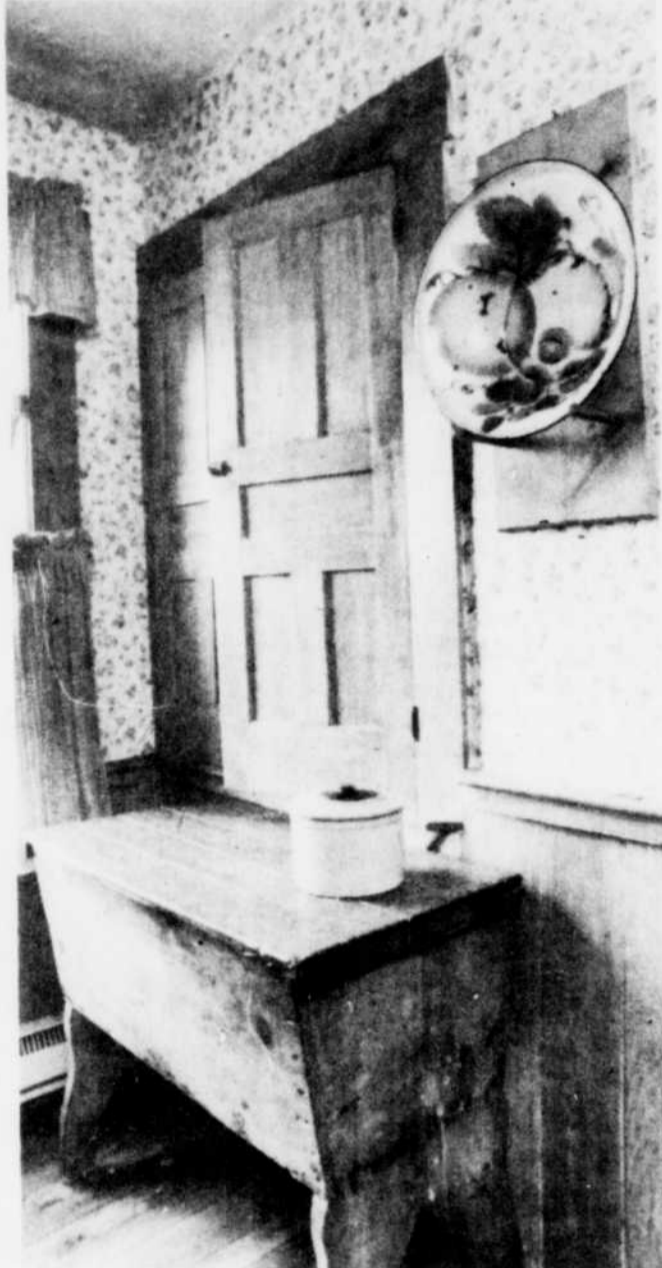
Mais ce qui fait actuellement la richesse de cette maison est son ameublement. Collectionneur ou

plutôt véritable sauveteur et restaurateur du patrimoine, notre hôte y entasse meubles, outils, bibelots, poteries et pièces d'artisanat qui témoignent d'un siècle passé.

Parce qu'il est impossible de rendre justice à ce "musée" en une seule semaine, **Vivre chez soi** en propose une visite.



Encastrée dans le mur, une armoire vitrée qui, à la manière anglaise, s'ouvre autant du côté de la salle à diner (ici) que du côté opposé, dans la cuisine. Une vieille chaise berçante à fond de babiche l'accompagne.

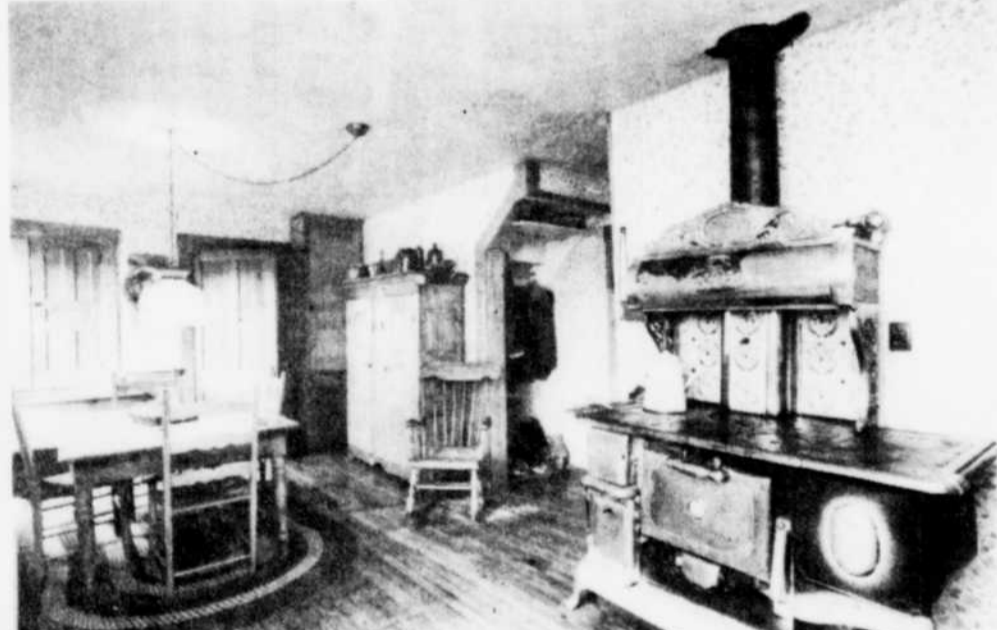


Sous les portes de l'armoire encastrée, côté cuisine, un vieux pétrin à pain qui possède encore tout son mécanisme.

**Texte: Gilles Fisette
Photos: Doug Gerrish**



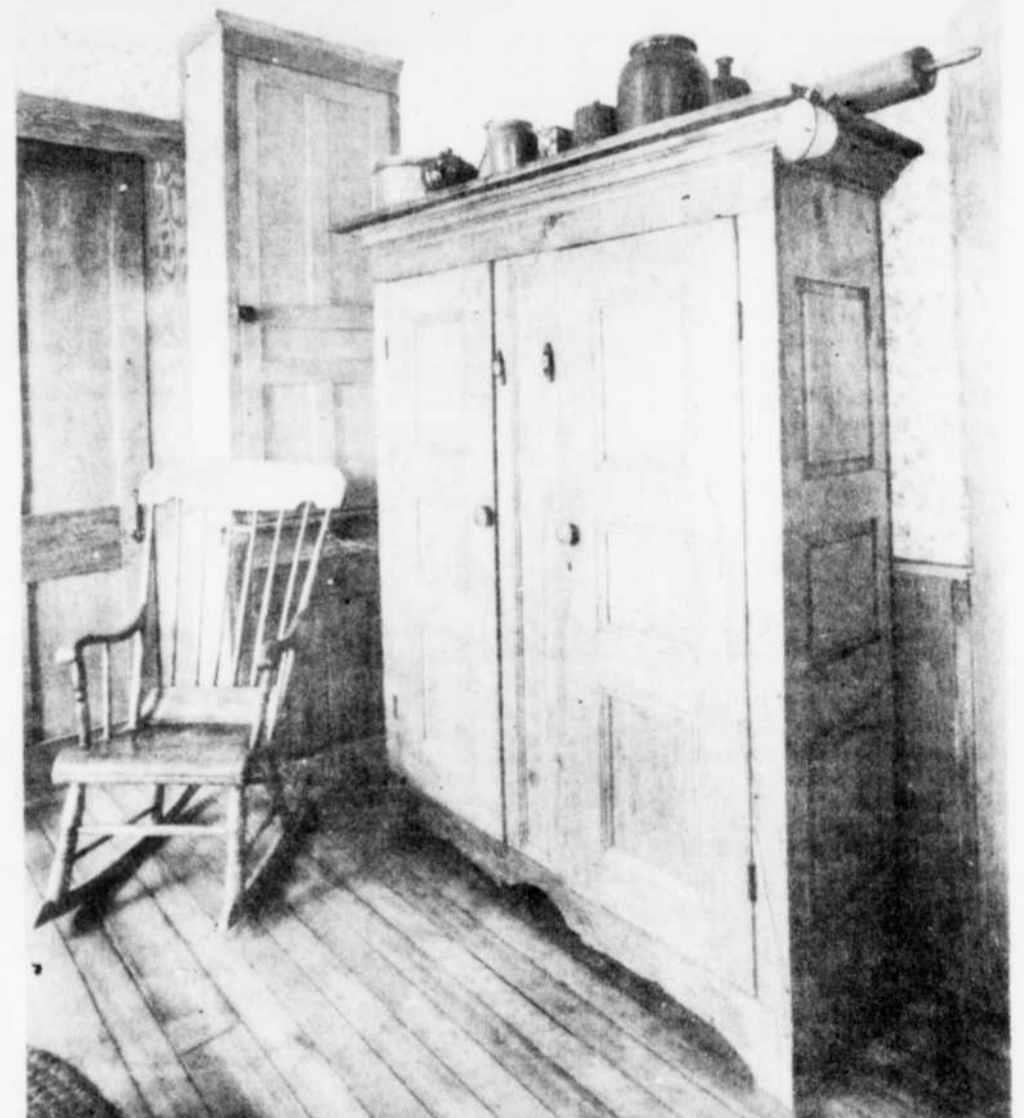
Dans la cuisine, la table et les chaises sont dites régionales. Datant d'une centaine d'années, elles ont en effet été fabriquées dans ce comté. Sur le mur, une vieille horloge et un document des Relations des Jésuites.



Vue d'ensemble de la cuisine qui permet de mettre en valeur outre le superbe poêle Majestic à carreaux de céramique, fin 19e siècle, la couleur dorée (le noir et blanc exige un peu d'imagination) du plancher, des portes et des boiseries.



Identifiable à ses peintures à queue de rat, cette vieille armoire âgée de près de 200 ans a été patiemment déshabillée jusqu'à sa teinture verte d'origine. Elle sert aussi de support à plusieurs poteries anglaises.



Dans un autre coin de la maison, on retrouve une autre armoire de pin mais cette fois-ci un peu plus jeune... d'une centaine d'années. Là encore, on aperçoit quelques vieilles poteries et un antique rouleau à pâte.



DÉCOR N.W. LTÉE

L'Excellence en Décoration

expansol

SPECIALISTE EN TAPIS

CIL

**TAPISSERIES
DRAPERIES
MEUBLES
LAMPES
TAPIS**

156 WELLINGTON NORD — SHERBROOKE 565-8484

Vivre en 80

L'érotisme au quotidien



Le Dr Jean-Yves Desjardins, pour un programme dirigé d'art érotique.

par Pierrette Roy

"Je ne suis pas le nouveau gourou de la sexualité. Il est plus facile d'être gourou que pédagogue puisque le premier joue sur la fascination. Mon seul objectif est de permettre à la fonction de plaisir érotique de prendre sa vraie dimension et l'intégrer dans le cadre du couple."

C'est ainsi que s'exprime le Dr Yves Desjardins, sexologue et instigateur des séries sur l'amour qui ont, l'an dernier, obtenu un succès phénoménal à travers la province.

Interrogé sur ce succès de sa première série de conférences, le Dr Desjardins explique, au cours d'une entrevue qu'il accordait, qu'il l'attribue aux attentes de la population

"Au Québec, souligne-t-il, nous avons à combiner avec une réalité: d'une part, on a amorcé un processus de contestation et aussi, parallèlement, nous assistons à un autre mouvement de retour à l'orthodoxie. De plus, nous n'avons

jamais conscientisé les problèmes auxquels sont confrontés le couple, faisant en sorte qu'on est presque marginal comme couple uni. Ceci a fait émerger une conscience que ça ne va pas très bien dans le couple.

"Je savais que j'avais un matériel très audacieux mais je ne savais pas quel impact cela aurait, quelles réactions mes conférences provoqueraient. Et j'ai eu l'impression que c'était ça qui était attendu. Ce qui devait être, au départ, présenté à l'intérieur de sept conférences dans trois villes a été présenté dans 52 conférences, à travers 18 villes de la province."

Les analphabètes de l'érotisme

Le Dr Desjardins est cependant conscient que ce qu'il présente n'est pas essentiellement nouveau.

"Je ne veux pas changer la société mais, au fil de ce que les gens sont, je veux les faire réfléchir sur eux, explique-t-il. Car, l'érotisme, la fonction de plaisir est essentiellement une notion culturelle qui se creusera avec l'apprentissage. Et je crois que les hommes et les femmes qui n'apprennent pas sont des analphabètes sur le plan érotique. Si les gens se mettaient ça dans la tête, ça ouvrirait beaucoup les mentalités.

"Et je pense que les femmes sont beaucoup plus prêtes à ça que les hommes. Car l'homme a peur de perdre la face s'il admet qu'il a des choses à apprendre; plusieurs d'entre eux ont encore tendance à se

dire "ma femme, c'est à moi et je suis propriétaire des émotions et du plaisir de ma partenaire". Or, la fonction de plaisir appartient à l'individu; ainsi, on doit être femme avant d'être épouse."

Un programme d'art érotique

Pour le Dr Desjardins, il est important que l'on puisse parler ouvertement de la sexualité, que l'on ouvre des échanges là-dessus.

"J'offre un peu comme un programme dirigé d'art érotique, ajoute le sexologue. Ce n'est pas important pour moi que 95 pourcent des gens sachent déjà ce que je raconte. Mais quand je fais une conférence, je me demande comment les gens organisent leurs connaissances, s'ils en arrivent à une certaine cohérence dans leur bagage et mettent de l'ordre dans les informations qu'ils reçoivent.

"Je ne peux pas dire que

j'ai simplement un message à livrer. Il faut que les gens comprennent que mes conférences sont porteuses de multiples messages. Que les gens comprennent avec leur tête, c'est le moins important. Il faut qu'ils incorporent le contenu symbolique, émotif et érotique de mon message."

On peut tous apprendre la séduction

Jean-Yves Desjardins explique que la première série de conférences consacrée à l'érotisme au masculin et au féminin était destinée à replacer ces grandes dimensions que la fonction de plaisir appartient à l'individu lui-même pour arriver maintenant, avec la deuxième série que l'on commence à présenter à Sherbrooke ce soir, à parler du problème de continuité.

"La première conférence de la deuxième série est consacrée à l'érotisme au quotidien, explique-t-il, car le problème de la continuité est le problème majeur de notre société."

Dans cette conférence, on verra si l'érotisme dans

les couples peut résister à la répétition, à la monotonie, à la routine, s'il peut résister et même se creuser à travers la grossesse, les enfants et le processus de vieillissement.

"Ceci pour aboutir, avec les corps érotiques, un

art d'aimer" et corps, fantasmes et thérapie chez l'homme et chez la femme, à des choses précises: apprendre à bien faire l'amour, est-ce naturel ou culturel? On apprendra que tel on marche, tel on fait l'amour. Avec la deuxième

conférence, on s'embranchera publiquement sur ce que 50 pourcent de la population n'ose pas parler en privé. On y apprendra les lois de la séduction car, si on ne peut pas tous être séducteurs, on peut tous devenir séducteurs."

Le BAZAR Enr.
133 Wellington nord — 567-6525
Sherbrooke, Qué.

TISSUS HAUTE COUTURE

25% de réduction sur toute la marchandise en magasin, sauf sur le "super suède" et les tissus pour robes de mariées qui sont déjà réduits.

3 JOURS SEULEMENT

R-A-B-A-I-S

| | |
|---|--|
| TOUS LES CORDUROYS \$19⁸⁸ | TOUS LES JEANS \$19⁸⁸ |
| TOUTES LES CHEMISES POUR HOMMES \$17⁷⁷ | TOUS LES "SWEATSHIRTS" \$11⁴⁴ |

Dercy, Howick, André, Michel, Levi's, Dude, Wrangler, etc.

30% DE RABAIS sur les gilets, ceintures, bas, bretelles, robes, jupes, blouses.

Plus environ 100 PAIRES de corduroy à **\$9⁹⁹**

A l'occasion de l'ouverture officielle toute la marchandise en magasin est réduite au **1690, Galt ouest SEULEMENT** jusqu'au 27 octobre inclus (lundi)

Disco-Jeans
1690-A, Galt ouest, Sherbrooke, 566-7767

Bienvenue, Octobre le mois du restaurant au Québec

sous l'égide de **L'ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC**

Prenez le tour gastronomique de votre région!

Cette semaine, nos restaurants vous suggèrent les mets suivants:

Menu

- ST-HUBERT**
 - No 14 (2 cuisses, sauce, frites, pain, salade)
 - No 3 (1/2 poulet, sauce, frites, pain, salade)
 - No 2 (1/4 de poulet-poritrine, sauce, frites, pain, salade)
- HOVEY MANOR**
 - Les rizi de veau Archiduc
 - Le saumon frais de Gaspésie
 - Le samedi soir: spécialité sur charbon de bois: l'Entrecôte
- RIPPLECOVE INN**
 - Fruits de mer et steaks
 - Buffet "huitres et steak" tous les vendredis
 - Fruits de mer et steaks
- FALAISE ST-MICHEL**
 - Noisette d'agneau aux herbes de Provence
 - Les langoustines Newberg
 - La médaille de filet de veau au Marsala
- AU COIN DU VIETNAM**
 - La brochette de porc B.B.Q. servie avec vermicelle
 - La crêpe du détroit
 - Le riz frit style vietnamien
- KING GEORGE**
 - L'entrecôte moutarde
 - Les crevettes King George
 - La coquille St-Jacques
- CHERIBOURG**
 - Les caillies Maître Paul
 - La Faisan Chéribourg
- LE BERCAIL**
 - La brochette de bœuf bien doriotée
 - L'assiette d'une bonne pêche
 - La tourtière du chef garnie
- LE BRASIER**
 - Le rizi de porc au jus, sauce aux pommes
 - Le filet de bœuf en croûte
 - Le poulet farci Sarazata
- L'ELITE**
 - La cœur de mignon Elite
 - La brochette de fruits de mer
 - Les crevettes à la Provençale
- AUBERGE DES GOUVERNEURS**
 - Le demi faisau Souveroff
 - Le filet de porc à la moutarde
 - L'assiette du pêcheur
- LE BARON**
 - Le Shash Lik du Baron
 - Le filet de sole farci au crabe sauce Newberg
 - Le canard aux pêches glacé au Grand Mariner
- LE VERSAILLES**
 - La cœur de filet charolais strasbourgeoise au poivre vert
 - La coquille St-Jacques au safran (Alex Humbert)
 - Le steak de bœuf couronné relevé aux condiments
- L'ENTRECOTE**
 - L'Entrecôte sauce brodaieise
 - Idem
 - Idem
- LA CABANE A SUCRE (EATON)**
 - Le roastbeef au jus
 - Idem
 - Idem
- HOTEL WELLINGTON**
 - La Chateaubriand
 - La fondue québécoise
 - Idem
- LE YILDIZ**
 - Les crêpes britanniques
 - Idem
 - Idem
- AU PETIT SABOT**
 - Le sauglier sauce Grand Veneur
 - La bouillabaisse
 - Le lapin aux fines herbes

AVEC UN MINIMUM DE BOIS... REDUISEZ LE COUT DE CHAUFFAGE DE 80%

Visitez notre salle de montre et profitez des conseils de nos spécialistes.

- Matériaux de décoration
- Cheminées préfabriquées
- Poêles à combustion lente
- Accessoires
- Poêles en fonte québécoise
- Foyer récupérateur de chaleur

L'ÂTRE ANTIQUE
1124, rue King est, Sherbrooke, Québec, J1G 1E4.
Tél: (819) 563-9622

VOUS VOULEZ MAIGRIR rapidement, sûrement, "SANS FAIBLIR!" KILOCONTROL

SPÉCIALISTE EFFICACE DE L'AMAIGRISSEMENT VOUS EN OFFRE LES MOYENS!

Grâce à sa méthode scientifique sûre, vous perdez de 8 à 15 LIVRES OU PLUS en seulement 4 SEMAINES

Programmes individuels
Programmes de groupes

SÉANCES D'INFORMATION GRATUITES
PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI sans engagement de votre part

Sherbrooke (819) 569-5134
98 Albert

KILOCONTROL
LA SOLUTION À VOTRE PROBLÈME DE POIDS

SURPLUS DE MANUFACTURE

marimac DRAPERIES INC.
2516, KING OUEST, SHERBROOKE 566-1343

| | |
|---|--|
| DOUILLETTE En spécial A partir de 27⁹⁸ | RIDEAUX A TETE PASSE-TRINGLE et plusieurs rangs de fronces A partir de 7⁹⁸ la paire |
| RIDEAUX BONNE FEMME 90 x 45 13⁹⁹ 120 x 63 20⁹⁹ 200 x 63 31⁹⁹ 245 x 81 44⁹⁹ Autres grandeurs disponibles. Choix de 9 couleurs. | GRAND SPÉCIAL MURALES IMPORTES DE L'INDE \$9⁹⁸ |
| COUVRE-LIT Couleurs assorties A partir de \$5⁹⁸ | VOILAGE POLYESTER TERGAL 50" x 84"..... à partir de 13⁹⁸ 100" x 84"..... à partir de 26⁹⁸ 150" x 84"..... à partir de 39⁹⁸ Aussi disponible dans le 95" |

Tissus à draperies, le mètre à partir de 98c

VOUS EPARGNEZ TOUJOURS 20% à 50%

Nous manufacturons tous nos produits ici à Sherbrooke et nous sol-dons dans notre magasin tout ce qui est légèrement imparfait et les fins de lignes.

PLUSIEURS SPÉCIAUX NON-ANNONCES en magasin.
Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau, y compris les toutes nouvelles teintures.

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI.

"Au p'tit chou", une autre formule de garderie

SHERBROOKE (GC) — C'est une garderie nouveau genre que propose aux parents le centre "Au p'tit chou" aménagé, rue La Bruyère, puisqu'il s'agit d'un service de garde destiné à dépanner les parents qui ont des besoins occasionnels.

des courtes périodes de temps, selon leurs besoins. Jusqu'à maintenant la garderie s'est occupée des enfants dont les parents suivent des cours de perfectionnement ou qui doivent s'absenter pour se rendre à des rendez-vous ou faire des emplettes.

La garderie est ouverte jusqu'à 17h00.

mais elle peut accueillir des enfants en soirée les jeudi et vendredis. D'ailleurs l'objectif premier de la garderie "Au p'tit chou" est d'être à la disposition des parents. Il s'agit en fait d'un tout nouveau type de service qui se fait appelé "halte-garderie". Dans les garderies traditionnelles, les parents doivent prévoir d'avance leur sortie et très souvent y laisser

ainsi que des parents, membres d'un club de ballon sur glace, ont retenu les services du personnel de la garderie le samedi. Ce mini-colloque n'est que le premier d'une série de "projets communautaires", comme Animation-Femmes nomme l'activité qui permet à un groupe de femmes de prendre part à l'organisation d'un projet.

leurs enfants pour la journée au complet. Dans bien des cas, les garderies acceptent uniquement une clientèle en permanence. "Au p'tit chou", il n'est pas question d'offrir des services pour une journée complète, d'ailleurs, seule une collation est servie aux enfants durant les heures d'ouverture. La garderie "Au p'tit chou" s'adresse surtout aux enfants âgés de deux à dix ans.

Des femmes apprennent à travailler ensemble

par Gilles Fiset

SHERBROOKE — "En prenant part étroitement, à travers divers comités, à l'organisation d'un mini-colloque, les quinze participantes d'un atelier d'Animation-Femmes ont concrètement appris à travailler en équipe, à organiser une activité importante, à déléguer les tâches et à développer l'esprit critique. Et dans ce sens, nous avons atteint nos objectifs puisque chacune de ces participantes sera maintenant en mesure d'appliquer dans d'autres groupes ce qu'elle a appris ici."

mes valeurs" qui se tiendra le jeudi 30 octobre, de 13h00 à 17h00, à l'auditorium des Sciences de l'éducation et auquel est conviée toute la population.

Et pour Animation-Femmes, cela constitue en effet une importante réalisation. Animation-Femmes a pour but de favoriser les échanges entre femmes, les éveiller à la condition féminine et favoriser leur pleine participation à l'activité sociale. Pour atteindre ces buts, Animation-Femmes offre une série d'activités par session. Là, l'une d'elles a permis "de passer à l'action" et d'organiser un mini-colloque.

Tout cela s'est déroulé sous la coordination d'animatrices du Centre éducatif de la Femme. Nous sommes arrivés avec le projet de base et les grandes lignes. Les participant-

tes, elles, se sont divisées en différents groupes de travail. Dans ces ateliers, elles ont fait l'apprentissage du travail en groupe, de la nécessité de la planification, de la coordination entre les groupes, de la répartition des tâches, bref, elles ont vécu toutes les étapes qui mènent à la réalisation d'une activité

comme un colloque", explique Lise Paquette, une des animatrices du Centre.

SABLAGE DE PLANCHER
Vente, pose, sablage et finition de plancher de marqueterie et bois franc
TRAVAIL SOIGNE ET GARANTI
effectué par nos experts
NETTOYAGE A LA VAPEUR DE TAPIS ET MEUBLES REMBOURRES
1495, rue King est
Sherbrooke **563-4736**

TAPIS V.N. "tout un phénomène" INC.

ACHETONS OR
vieux ou neuf
Bijoux, chaînes, bracelets, bagues, bracelets, dents.

PAYONS COMPTANT
les bijoutiers
Lucan
26 Wellington S. Sherbrooke.
563-3392
(Voisin de restaurant Les Trois Frères)

Pour les plus exigeantes, les fourrures les plus élégantes.

C. Martin & Co.
183, rue Frontenac - Sherbrooke
569-2313

Petit Ange
Rock Forest — Place Belvédère — Carrefour de l'Estrie

25% DE RABAIS

HABITS DE NEIGE ET MANTEAUX
Toutes grandeurs, naissance à 10 ans. Gay Togs, Futurama, Robin
Plan mise de côté **JUSQU'AU SAMEDI 8 NOV. '80 INCLUS.**
Profitez de notre VENTE ANNIVERSAIRE...

Photo André Baldini

Un paletot en SUEDE ROYAL ultra chic!

Venez constater pourquoi une clientèle de plus en plus nombreuse et satisfaite adopte le Suède Royal avec tant d'enthousiasme. Essayez-le, vous l'aimerez aussi.

Le Suède Royal, ça ressemble à du suède, mais ça se porte mieux et c'est moins cher!

- Ne froisse pas • Imperméable • 15 teintes au choix • Tailles 36 à 50 en stock.

Paletots demi-saison et hiver.

Fernand Yagné
Un service hors-pair par des professionnels.
182, Wellington nord
Face au Palais de justice
Centre-ville Sherbrooke
562-9853
Stationnement à l'arrière du magasin.

Optique Laurentienne Ltée

OPTICIENS D'ORDONNANCES

3050 boul. Portland, Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke, téléphone: 563-4431

- TEINTES COSMÉTIQUES • VERRES DE CONTACT • LUNETTES
- MONTURES SIGNÉES • VERRES SOLAIRES

Vente! **2^e ANNIVERSAIRE**
à la **Marqueterie**

| | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| Marqueterie de chêne sélect | 90 ^c le pied |
| Marqueterie de merisier sélect | 78 ^c le pied |
| Marqueterie de cerisier sélect | 99 ^c le pied |
| Marqueterie de frêne No 2 | 95 ^c le pied |
| Planche de chêne clair | \$1300 du mille |
| Designer Solarian | \$22 ⁹⁵ v.c. Armstrong |

AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

2425, King ouest, Sherbrooke, Tél: 569-7694

Participez au concours "disco-gâteaux" de Vachon

et courez la chance de gagner une **disco-mobile** ou un magnifique combiné **radio AM/FM-magnétophone à cassette!**

PREMIER PRIX
Une magnifique disco-mobile, création du Centre audiovisuel **Wave!**. Tout ce qu'il faut pour organiser tes propres soirées disco et épater tes amis.

30 DEUXIÈMES PRIX
Un appareil bien à toi, pour écouter ta musique préférée où que tu sois! 30 combinés radio AM/FM-magnétophone à cassette de marque **SONY**.

C'est facile de participer:

- Inscrire ses nom, adresse et numéro de téléphone sur le bon de participation ci-dessous ou sur une feuille de papier.
- Joindre à son envoi deux preuves d'achat de boîtes familiales de gâteaux Vachon ou leur fac-similé portant le mot "Vachon".
- Poster son enveloppe à: Promo Vision Communications Ltée, Case postale 941, succ. B, Montréal, P.Q. H3B 3K5.
- Le concours commence le samedi 4 octobre 1980 pour se terminer le samedi 15 novembre 1980.
- Dates des tirages: le samedi 15 novembre pour le premier prix; les samedis 11, 18 et 25 octobre ainsi que les 1^{er}, 8 et 15 novembre pour le deuxième prix, à raison de 5 appareils par semaine.

Un petit Vachon, ça fait tellement plaisir!

Bon de participation Concours "disco-gâteaux" de Vachon

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____ Tél: _____

En collaboration avec: **CJMS**, **85 CKVL**, **Journal de Montréal**, **ckgm**

Samedi 25 octobre 1980
299e jour de l'année

Principaux anniversaires historiques

1971 --les Nations-Unies enlèvent le siège chinois à Taïpeh pour le donner à Pékin
 1966 --l'ancien ministre indonésien des Affaires étrangères Subandrio est condamné à mort
 1966 --la crise des fusées cubaines approche d'un point culminant, avec la publication, par la Maison-Blanche, de documents faisant état d'un rapide renforcement d'éléments militaires soviétiques dans l'île
 1956 --l'Égypte, la Jordanie et la Syrie forment un commandement militaire unifié
 1938 --les Japonais occupent Hankeou et le gouvernement chinois s'établit à Tchoung-King. La Libye est rattachée à l'Italie
 1936 --l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste forment l'axe Berlin-Rome
 1900 --le Transvaal est officiellement annexé par la Grande-Bretagne
 1854 --charge héroïque de la brigade légère britannique près de Sébastopol, pendant la guerre de Crimée
 1794 --la Russie se retire de la guerre contre la France
 1586 --Marie Stuart, reine d'Écosse, est condamnée à mort
 Ils sont nés un 25 octobre: --Thomas Macaulay, historien et homme politique anglais (1800-1859)
 --le compositeur français Georges Bizet (1838-1875)
 --l'ex-roi Michel de Roumanie (1921)

Le congrès de la Fédération des SPIIQ n'aura pas lieu à Sherbrooke

SHERBROOKE (LD) — Le congrès d'orientation de la Fédération des SPIIQ, qui aurait amené quelque 275 délégués, sans compter les membres au statut d'observateurs, à séjourner cinq jours à Sherbrooke à la fin de la première quinzaine de novembre n'aura pas lieu dans la Ville-Reine des Cantons de l'Est tel que prévu.
 La décision première a été modifiée strictement parce que les locaux finalement disponibles à Sherbrooke ne répondent aux besoins de la Fédération pour son congrès, a expliqué Danielle Couture, responsable de l'information pour cette fédération, lors d'un appel à Québec.
 "Il s'agit seulement d'un problème de salles", a-t-on noté. Dès la mi-avril, la Fédération des syndicats

professionnels d'infirmières et d'infirmiers du Québec annonçait la tenue à Sherbrooke de son premier congrès, et les premières dates choisies étaient du 8 au 12 septembre.
 La faible participation à une première tournée de consultation avant l'été incitait les responsables à retarder le congrès au début novembre pour se donner le temps d'une autre tournée

en septembre.
 Dans la première quinzaine de septembre, la Fédération prévoyait toujours tenir son congrès à Sherbrooke (le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de l'Estrie regroupe 1.100 membres dans une quinzaine d'établissements de la région).
 Le tout s'est gâté apparemment lorsque les représentants de la Fédération

ont voulu finaliser les ententes pour la tenue du congrès. Le tout devait essentiellement graviter autour de l'Auberge des Gouverneurs et de l'Hôtel Le Baron, et on n'avait pas d'objection au départ à utiliser deux établissements.
 La Fédération tenait à des salles assez grandes pour procurer des tables aux délégués, à la fois en assemblée générale et

en ateliers. Compte tenu du type de congrès, elle ne voulait pas se contenter de salles de conférence ni de salles de théâtre qu'on lui proposait apparemment. Les salles désirées n'étant pas disponibles (on admet que les premiers échanges n'avaient peut-être pas été assez explicites) finalement, la Fédération a décidé de déménager le congrès à Québec, au Holiday Inn du centre-ville.

AU CENTRE D'ACCUEIL
RESIDENCE 55 BROOKS
 CHAMBRES ET PENSION
 POUR PERSONNES AGEES

567-8931
 soir:
565-7234



Mme Elisabeth Roy
directrice

Désirez-vous régulariser les naissances?
Voulez-vous savoir si vous avez une ovulation?
Désirez-vous avoir un enfant?

SERENA peut vous aider
567-6893

SPECIAL DU MOIS

filet mignon & GREVETTES à la provençale

SERVIS SUR LIT DE RIZ \$6.93



"la vraie maison du bifteck"
1665 ouest, rue King, Sherbrooke

POUR RÉSERVATIONS: (819) 569-8757

COSTUMES ET MANTEAUX "ULTRA SUEDE" ET DE LAINAGE.



Manteaux courts, robes, jupes, chemisiers, chandails, ratine de velours Regency, pantalons (laine et velours). Tailles 5-16 ans.
 Tricot d'importation.
 Lot de jupes et robes **30% DE RABAIS**
 Lot de GILETS à **\$10.00** chacun
 Chapeaux, bas et accessoires.

BOUTIQUE *Trimpousse enr.*
 1056, 12e Avenue nord, Sherbrooke
566-1121

Vaste stationnement gratuit.



Thérèse Raby
 Céline Raby
 Denise Bernier
 Hélène Paquet
 Jeannine Bilodeau

Vente 1er achat chez

CHARLEQUIN

intérieurs distingués 4357, Boul. Bourque, tél.: (819) 567-7190

Pour votre premier achat chez nous, profitez des REDUCTIONS de

15% et 35%

jusqu'au 25 octobre 1980.




Charles Guim
 intérieurs distingués

Pourquoi vente 1er achat? Nous avons choisi cette appellation parce que votre premier achat chez nous, sera le début d'une nouvelle expérience dans le domaine de la décoration. Ce sera une expérience marquante pour vous parce que vous aurez apprécié la qualité de notre marchandise, la compétence de notre personnel. Mais surtout parce que le mot décoration aura désormais un tout autre sens pour vous.

SERVICE DE DÉCORATION
 MEUBLES DE STYLE
 TAPIS
 TAPISSERIE
 PEINTURE
 DRAPERIES

Pour protester contre le rapatriement unilatéral

L'argument de l'urgence pourrait être invoqué

— Lévesque

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec invoquera l'argument de l'urgence s'il ne parvient pas à obtenir des partis de l'Opposition l'unanimité requise pour suspendre les règlements de l'Assemblée nationale et étudier une motion ou une résolution de protestation contre le rapatriement unilatéral de la constitution.

C'est ce qu'a indiqué, vendredi sur les ondes du réseau radiophonique Télémedia, le premier ministre Lévesque qui était interrogé par des journalistes à la même tribune que M. Trudeau, une semaine plus tôt.

Le gouvernement québécois prévoit en effet faire adopter par la Chambre, dès les premiers jours de la session qui débutera le 5 novembre, une résolution devant faire valoir l'opposition de l'Assemblée nationale au projet du premier ministre Trudeau de rapatrier de Londres la constitution.

Or, les règlements stipulent que tous les députés doivent consentir à suspendre les procédures régulières pour permettre la tenue d'un tel débat et, jusqu'à maintenant, on ne possède aucune indication que les partis de l'Opposition ne feront pas obstacle à cette règle d'exception.

"Il serait malheureux de plaider l'urgence parce que la situation l'est à l'heure actuelle. On a eu un échec constitutionnel complètement détraqué à Ottawa l'été dernier en fixant au début de septembre la fin des pourparlers sur la constitution.

Projet de Trudeau favorisé par une session 'légère' en Grande-Bretagne ?

LONDRES (PC) — Le gouvernement Trudeau, sachant qu'une session parlementaire chargée en Grande-Bretagne pourrait retarder le rapatriement de la constitution canadienne, se réjouira peut-être d'apprendre qu'une session "légère" est en voie de préparation.

Le cabinet britannique a en effet pris la décision, cette semaine, de présenter un programme législatif moins lourd que celui de l'an dernier, au cours de la session 1980-81 qui commence le 29 novembre prochain.

Un porte-parole du premier ministre Margaret Thatcher a expliqué qu'il pouvait difficilement en être autrement.

"Le gouvernement a fait adopter à peu près les deux tiers de son programme"

dans la session extrêmement chargée de 1979-80, a noté le porte-parole.

"Cette année doit absolument être moins lourde, même si les ministres ne se tourneront pas les pouces."

Mme Thatcher et d'autres leaders politiques britanniques ont signalé au gouvernement canadien, récemment, qu'un ordre du jour chargé posait le seul problème prévisible à l'adoption du rapatriement par le Parlement britannique.

L'avertissement a été répété à plusieurs reprises au cours de la visite à Londres, au début du mois, des ministres canadiens Mark

MacGuigan, des Affaires extérieures, et John Roberts, de l'Environnement.

Après avoir eu des entretiens avec Mme Thatcher, le secrétaire au Foreign Office lord Carrington et le leader de l'opposition James Callaghan, qui a depuis remis sa démission, MM. Roberts et MacGuigan ont déclaré qu'ils étaient confiants qu'aucun obstacle majeur n'existait

Le Sénat prend le relais de la Chambre des communes lundi

OTTAWA (PC) — C'est lundi que le Sénat prendra le relais de la Chambre des Communes pour débattre la résolution constitutionnelle du gouvernement Trudeau, alors que continue de régner sur la colline parle-

mentaire un esprit exceptionnel d'adversité.

Selon le leader de l'Opposition au Sénat, M. Jacques Flynn, les débats pourraient durer toute la semaine prochaine à la Chambre

haute, où les intervenants aborderont sans aucun doute la question fondamentale de la défense des intérêts des provinces, qui, traditionnellement, a-t-il dit, est l'une des raisons d'être du Sénat.

"Enormes réticences" à prévoir du parlement britannique

— Bédard

QUÉBEC (PC) — Selon le ministre de la Justice du Québec, Marc-André Bédard, le parlement britannique va éprouver "d'énormes réticences" à rapa-

trier la constitution canadienne quand il va constater que six provinces ont saisi les tribunaux de toute cette affaire.

M. Bédard, qui rencon-

trait les membres de la tribune parlementaire à Québec, a exprimé la conviction que "Londres ne bougera pas car il serait accusé d'ingérence dans les affaires d'un pays étranger".

Tout comme son collègue des affaires intergouvernementales M. Claude Morin, il affirme que le Parlement anglais a été surpris par l'ampleur du projet Trudeau qui ne se contente pas de rapatrier l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

Ce que doit démontrer le gouvernement québécois ainsi que Terre-Neuve et le Manitoba, devant leur Cour d'Appel respective, c'est que la réforme constitutionnelle du premier ministre Trudeau modifie des lois provinciales, de noter le procureur général du Québec.

Le Manitoba en Cour d'appel

WINNIPEG (PC) — Le cabinet du Manitoba a décidé de soumettre trois questions sur la légalité des propositions constitutionnelles fédérales à la Cour d'appel de la province, a affirmé vendredi le procureur-général Gerry Mercier.

M. Mercier a convoqué à la hâte une conférence de presse pour dire que des avocats de son ministère rencontreraient le juge en chef du Manitoba "pour recevoir des directives con-

cernant la date de présentation des questions référées".

Il a souligné que le gouvernement espérait que la cause puisse être entendue avant Noël.

Les procureurs-généraux de six provinces se sont rencontrés dans la capitale manitobaine jeudi pour discuter des moyens de contester devant les tribunaux la proposition fédérale de rapatrier unilatéralement la constitution.

Peckford contacte ses électeurs

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le premier ministre Brian Peckford s'est promis, cette semaine, d'atteindre tous et chacun des habitants de Terre-Neuve, afin d'essayer de les convaincre de la justesse de son attitude à l'égard du rapatriement de la constitution.

Ne reculant devant rien, il a fait savoir, vendredi, qu'il enverra une lettre à toutes les familles de la province.

Au cours de la semaine, M. Peckford a personnellement rencontré les dirigeants de quelque 24 associations.

PATRIARCHE

La Cuvée Jean-Baptiste...
ça fait partie du patrimoine!

470

PRODUIT DE FRANCE

MARQUE DÉPOSÉE

GENS D'AFFAIRES,

L'ÉCONOMIE PASSE PAR VOUS... ET PAR NOUS. PARLONS-EN!

PARLONS D'ARGENT.

mouvement desjardins

ATTENTION A L'EAU!

TRAITEMENT D'EAU JUBIN INC.

— traitement pour le fer (rouille) senteur, goût, bactéries ou autres

— service résidentiel, commercial, industriel, pour chalet, piscine et pour la ferme.

— vente et service de pompes à eau, filtres, réservoirs, etc.

— vente de sels spéciaux

ANALYSE D'EAU GRATUITE

M. Jean-Louis Jubinville, prés. technicien

4732, boul. Bourque, Rock Forest

TEL: 566-5766

BIENTÔT L'HIVER!

Les pros d'Esso vous offrent de bien préparer votre voiture à affronter les rigueurs de l'hiver. Profitez-en, car leurs prix sont fort alléchants! Le travail et les produits des pros d'Esso sont invariablement de qualité hors pair, vous le savez. Allez donc bientôt faire un tour chez eux et vous serez prêt à faire face au Bonhomme Hiver.

Travail garanti 90 jours ou 5 000 km, au premier des deux termes atteint. Comme ces offres s'appliquent à la plupart des voitures, les prix et tarifs indiqués sont en vigueur chez les détaillants du groupe des pros d'Esso. Vous pouvez utiliser votre carte de crédit Esso. Les stations Esso acceptent généralement les cartes Visa et Master Charge.

DÉMARRAGE ASSURÉ OU DÉPANNAGE PAYÉ*

Jusqu'à concurrence de **10⁰⁰** de rabais

sur les frais de dépannage en cas de panne d'une batterie neuve

ATLAS

pendant la durée de la garantie ou d'une autre batterie si vous la remplacez par une batterie neuve Atlas.

*Maximum de 10.00\$.

PRENEZ UN BON DÉPART... PRENEZ UNE BATTERIE NEUVE ATLAS.

POSE DES PNEUS D'HIVER

ÉQUILIBRAGE DE 2 ROUES

INSPECTION DES FREINS ARRIÈRE

9⁸⁸ ou moins la plupart des voitures

CETTE OFFRE TIENT JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 1980.

Esso

Les pros d'Esso

FOURRURES

On nous fait confiance depuis plus de 70 ans! ça c'est important

J.A. ROBERT

LIMITÉE

DEPUIS 1909

1084, KING OUEST, SHERBROOKE, 562-4006

| | | | | |
|--|--|---|--|---|
| GALT ESSO SERVICE 1060 ouest, rue Galt, Sherbrooke 569-5797 | SEVIGNY ESSO SERVICE 381 est, rue King, Sherbrooke 569-5211 | LEVEILLE ESSO 126, Principale nord Windsor, P.Q. 845-3977 | SERVICE C & R JACQUES INC. 87 est, rue Principale, Coaticook 849-2422 | BOUDREAU ESSO Boul. Bourque, Desauville 864-4101 |
| MAGOG ESSO SERVICE 719, rue Principale, Magog 843-5150 | | STATION SERVICE D. GAGNE INC. 1695, R. St-Joseph, Drummondville 472-5683 | | |

GRANDE OUVERTURE

MARCHE IGA BELVEDERE

**1905 Belvédère Sud,
Sherbrooke**

Une autre réalisation de Evelino Bergamin Inc.



- ★ Une épicerie des plus moderne, spacieuse et fonctionnelle de Sherbrooke et des environs.
- ★ Vaste terrain de stationnement facile d'accès
- ★ Bondée de spéciaux 6 jours par semaine
- ★ Venez rencontrer notre personnel expérimenté.



M. Marcel Désautels et son personnel seront heureux de vous accueillir.



METAL ROCK FOREST INC.
Acier d'armature, treillis métallique.
Achat et vente de fer neuf et usagé.
3789, Chemin Ste-Catherine
R.R. 1, Sherbrooke, J1H 5H9
562-5058

VENTE SERVICE INSTALLATION
PORTES de GARAGE
DISTRIBUTEUR
OVERHEAD DOOR
BERTRAND MACKIE INC.
TEL.: 562-9228
980 Panneton, Sherbrooke

 **provigo**

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>CARON & DUBOIS FER ORNEMENTAL • ESCALIERS • RAMPES • AUVENTS BALCONS • CLOTURES • SOUDURE SUR LES LIEUX FABRICATION DE REMORQUES DEAUVILLE 864-9175 CLERMONT CARON 5292, BOUL. BOURQUE ROCK FOREST</p> | <p>ROLAND VEILLEUX INC. ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS Commercial — Industriel Résidentiel  1130 Deschailions — 562-1833 SHERBROOKE, J1G 1Y7</p> | <p> Béton Aimé Côté Ltée USINE ET BUREAU 334, rue Queen, Lennoxville, Qué. J1M 1K9 Tél.: (819) 569-9916</p> | <p>R. LACASSE & FILS INC. Couvreur 1735 Sherbrooke, Magog 843-2681</p> |
| <p>VITRERIE DESMARAIS LTEE 888, rue Galt est, Sherbrooke J1G 1Y5 — 569-5961</p> | <p>FANA TERRAZZO TUILE MARBRE LTEE C.P. 744, Sherbrooke Tél.: 569-6907</p> | <p>EXCAVATION M. TOULOUSE INC. Creusage de tous genres Transport de sable et gravier sassé 1000 Sideleau, Sherb., 567-8198</p> | <p>Spécialiste en revêtement extérieur LUC FAUTEUX INC. Entrepreneur en aluminium, masonite, vinyle, cèdre, acier commercial, gouttières sans joint. Détaillant autorisé aluminium ALCAN et vinyle MASTIC 234, 4e Avenue, Sherbrooke, J1G 2L3, 562-8144</p> |
| <p>LES ENTREPRISES GAETAN LAVALLEE LTEE • pavage • asphalte • nivelage de terrain Estimation gratuite ROCK FOREST, 565-1010</p> | <p>Les plans et devis ont été réalisés par MICHEL JUBINVILLE architecte 30, rue Rioux, Sherbrooke, J1J 2W7 566-2232</p> | <p>BRUNO O'SHAUGHNESSEY INC. Distributeur autorisé des balances Toledo et équipement de boucherie 54 Clark, Sherbrooke, 567-8877</p> | <p> YORK VENTE SERVICE BOULEVARD BOURQUE SHERBROOKE, QUE. REFRIGERATION COMMERCIAL-INDUSTRIEL</p> |
| <p>SYSTEME DE COMMUNICATION ET D'ALARME ORFORD INC. 940, rue Didace, Magog 843-5133</p> <p></p> <p>Commerces, résidences, chalets. Systèmes ultrasoniques, micro-ondes et infrarouge. Signaleur automatique de téléphone.</p> | <p>(819) 563-4878 GÉRALD GUERTIN EQUIPEMENT D'ÉPICERIE ET BOUCHERIE GÉRALD GUERTIN 66 Lévesque, Sherbrooke J1E 1M3</p> <p></p> | <p>ROY NAT LTEE 1650 King O., Sherbrooke, 566-2313</p> | <p>UN AMI</p> |
| <p>ENSEIGNES  SIGNS Ken Patrick, prop. • Fabrication • Installation • Réparations 84, rue Baker, Lennoxville, J1M 2A8, 569-3489</p> | <p>"Les spécialistes de la couleur en toutes saisons" Imprimerie Louis Faucher Inc. 74, rue Laurier — MAGOG — JAX 2K3 Tél.: (819) 843-5991</p> <p></p> | <p>CLOUTIER & FRERE INC. Entrepreneur en plomberie, chauffage, ventilation 1440 King ouest, Sherbrooke 569-3343</p> | |
| <p> EVELINO BERGAMIN INC. 566-1911 — 567-9881 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL Résidentiel et commercial BUR.: 2065 Belvédère Sud, Sherbrooke, Québec J1H 5R8</p> | | <p> beaudin BR  réfrigération inc. 430 sud, rue WELLINGTON, 563-2454, SHERBROOKE, J1H 5E2</p> | |

VIENS FETER AVEC NOUS NOTRE 1^{er} ANNIVERSAIRE

61 Wellington nord, Sherbrooke

569-1646

Jean-Louis SAVARD Ltée



Mme Francine Savard
secrétaire-trésorière



Jean-Pierre Savard
président

votre nouveau magasin

Plan mise
de côté

CHARGEX

VISA



TOUS NOS JACKETS SELECTION AUTOMNE-HIVER EN SPÉCIAL

REPARATIONS
MINEURES
GRATUITES



MANTEAUX 10% D'HIVER

En plus, vous recevrez en

CADEAU

1 casquette ou 1 foulard, valeur
allant jusqu'à \$8.00

Avec l'achat d'un
pantalon
1 paire de bas en
CADEAU,
d'une valeur de \$3.25

CHANDAILS

TRICOTS
ASSORTIS
encolure ronde, en "V"
ou roulée

10%

COL ROULE
LEGER

polyester et coton de fa-
brication canadienne

15%

MERCERIE

"De tout pour l'homme élégant!!!"
Au nouveau centre-ville

Jean-Louis Savard

61 Wellington nord — Sherbrooke — 569-1646 LTÉE.

LA PLUPART DE NOS VETEMENTS
SONT DE FABRICATION CANADIENNE!
TAILLES PETITE A TRES FORTE

Vaste sélection d'articles les plus
divers: • Chapeaux • Cravates •
Ceintures • Bas • Bretelles •
Sous-vêtements d'hiver ou d'été •
Collets et chapeaux de fourrure •
Couvre-chaussures • Claques •
Foulards • Chemises • Chan-
dails • Vestes • Pantalons • Etc.
etc.

Remaniement ministériel: Jacques-Yvan Morin évincé?

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque aurait décidé de procéder à un remaniement de son cabinet d'ici l'ouverture de la prochaine session, fixée au 5 novembre.

C'est du moins ce que rapporte le quotidien québécois Le Soleil.

Le journal affirme avoir appris de source bien informée que le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, dont la "cote"

a baissé ces derniers temps, pourrait être remplacé par l'actuel ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Pierre-Marc Johnson.

M. Morin se verrait confier le poste de ministre d'État au Déve-

loppement culturel, actuellement détenu par M. Camille Laurin, tandis que le président de l'Assemblée nationale, Me Clément Richard, deviendrait titulaire du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre.

Quant à M. Laurin, il conserverait ses responsabilités sur le développement de la re-

cherche scientifique.

Selon Le Soleil, M. Lévesque pourrait également profiter de ce remaniement pour remplacer MM. Jacques Couture et Guy Joron, respectivement ministre de l'Immigration et des Consommateurs, coopérative et Institutions financières, qui ont déjà annoncé leur retrait de la vie politique.

Lévesque refuse de commenter

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Lévesque a catégoriquement refusé hier, de commenter les rumeurs qui font état d'un possible remaniement du cabinet qui évincerait de son poste l'actuel ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin.

Le premier ministre du Québec réagissait à une question du député libéral de Marguerite-Bourgeoys, M. Fernand Lalonde.

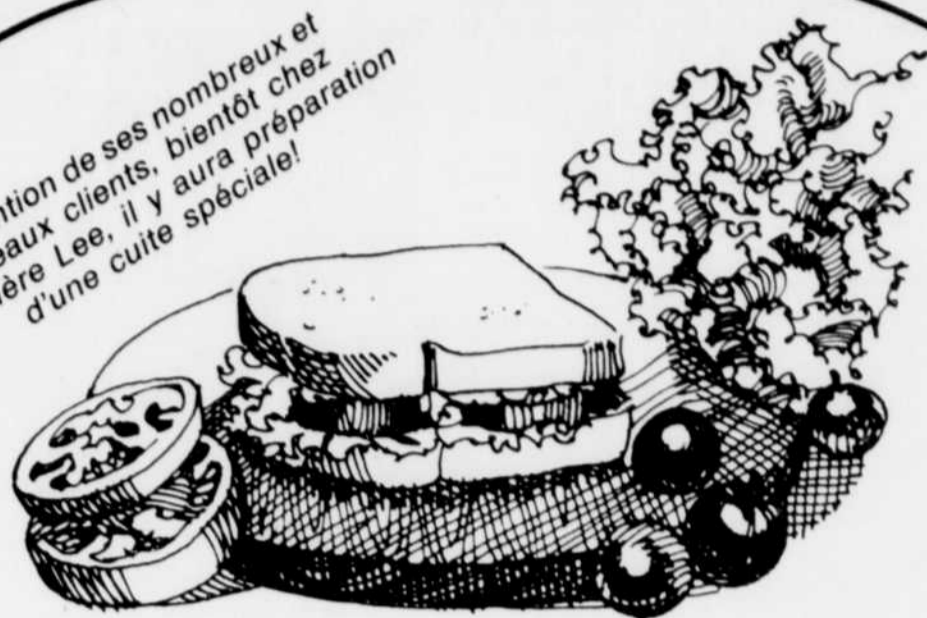
"Le premier ministre a-t-il l'intention de confier au ministre de l'Éducation des responsabilités moins exigeantes sur le plan administratif?", avait lancé ironique-

ment le député après avoir rappelé les conclusions du rapport du vérificateur général sur le "trou de \$500 millions" dans l'éducation.

M. Lalonde a prétendu que le rapport rendu public cette semaine confirmait "le gâchis administratif" du gouvernement et en particulier la mauvaise administration de MM. Morin et Parizeau.

Le premier ministre a simplement répondu à toutes ces assertions que "quand il n'y a plus de rumeur sur les élections, il faut qu'il y en ait sur autre chose".

A l'attention de ses nombreux et nouveaux clients, bientôt chez Grandmère Lee, il y aura préparation d'une cuitte spéciale!



VOUS CONNAISSEZ CE QUE GRAND-MÈRE LEE PRÉPARE POUR VOUS?

Les diverses créations nées du flair et du bon goût de Grand Mère Lee sont vôtres à la boulangerie où les boulangers pétrissent sur place les pains croûtés, les miches, les baguettes de fromage, les pains à l'ail, les pains de cannelle et de blé ainsi que toutes les autres variétés toutes plus alléchantes les unes que les autres.

Au casse-croûte, venez faire la preuve vous-même que ceux et celles qui aiment déjà la bonne cuisine sont très heureux et satisfaits de ce que Grand Mère Lee leur propose une cuisine originale de qualité qui a mis à profit ce qui est bon. Toutes nos variétés de délicieux sandwiches soigneusement préparés avec des ingrédients de grand choix témoignent de notre souci de vous servir les meilleures choses.

NOTRE SPECIAL

Vous avez déjà goûté un sandwich de pain de fromage au jambon polonais? Eh bien! Nous vous invitons à venir le déguster chez Grand Mère Lee cette semaine.

\$2.19

au prix spécial de

incluant notre café de mélange réputé, accompagné d'une chaude brioche aux pommes, à la cannelle, aux fraises, framboises ou toute autre à votre choix.

Valide jusqu'au 29 octobre 1980.



661, King est
Coin 9e Avenue Nord
566-5315

Manger chez Grandmère Lee, c'est bon... naturellement!

57095

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

du candidat libéral

FABIEN BÉLANGER

dans Mégantic-Compton

Dimanche le 26 oct. à 19 h 30
Salle de l'Hôtel East Angus

Orateurs invités: Claude Ryan Chef du P.L.Q.
Michel Pagé, Député de Portneuf

et plusieurs membres de l'Assemblée Nationale

Annonce publiée et payée par Alain Martin, R.R. 1 Bury, agent officiel de Fabien Bélanger, candidat libéral dans Mégantic-Compton.

La réponse à l'installation de votre foyer

CHEMINÉES PRÉFABRIQUÉES
Disponibles dans toutes les grandeurs
7 po., 8 po., 10 po.

Un poêle de type hermétique à combustion lente et contrôlable. Des lignes sobres et élégantes convenant à tous les décors. Economique à l'achat, il produit un maximum de chaleur avec un minimum de bois. Surface de cuisson au premier palier. Ne blanchit pas.

\$598⁸⁰

KLONDIKE

Fabriqués au Canada

Disponibles en deux grosseurs. Fabriqués au Canada

\$437⁵⁰

le poêle à bois
MAISON

Vendu chez:

J. & M. GRÉGOIRE INC.

PLOMBERIE — CHAUFFAGE
VENTILATION — SALLE DE BAIN

4135, Fontaine — Rock Forest, Québec — JOB 2JO

569-9673

Heures d'ouverture:

lundi, mardi, mercredi:
8 h 30 à 5 h 30 p.m.
jeudi, vendredi: 8 h 30 à 9 h p.m.
samedi: 8 h 30 à 5 h p.m.

TAPIS Métropolitain

Vente de tapis

Lundi 27 octobre de 9h à 18h

seulement

PRÉLART

100% vinyle
sans cirage
choix de motifs et
coloris

Rég. jusqu'à \$14.99 v.c.

LUNDI SEULEMENT:

\$4.99
v.c.



"Chez Tapis Métropolitain tout est garanti, j'vous en passe un papier!"

SHERBROOKE

2510, rue King ouest

(voisin de N.V. Cloutier)

566-6866

58455

La Saskatchewan ne veut plus SUBVENTIONNER l'Ontario et le Québec

SASKATOON (PC) — Le premier ministre Allan Blakeney a déclaré, vendredi, que les citoyens de la Saskatchewan ne devraient plus être obligés de subventionner les citoyens plus riches de l'Ontario et du Québec.

Participant à une conférence énergétique, M. Blakeney a souligné que chacune de ces deux provinces possède un revenu par capita supérieur à celui de la Saskatchewan, qui reçoit pourtant beaucoup moins que le prix mondial pour son pétrole.

"Au cours des six premiers mois de 1980, a fait remarquer M. Blakeney, les producteurs de la Saskatchewan ont fourni 13 millions de barils de pétrole aux raffineries canadiennes à des prix de quelque \$20 le baril au-dessous du prix mondial.

"Ce qui se traduit par une contribution de \$268 de chaque citoyen de la Sas-

katchewan aux Canadiens. Et il s'agit d'une période de six mois seulement."

Pour M. Blakeney, la situation est "manifestement injuste et il est temps que les Canadiens le reconnaissent".

Bénéfices

M. Blakeney a de plus signalé que les Canadiens, ceux de l'Est en particulier, croient que la Saskatchewan et l'Alberta retiennent tous les bénéfices de leur pétrole. En réalité, une grande partie des bénéfices va partout au Canada.

Par exemple, a noté le premier ministre, Ottawa a soutiré \$230 millions du pé-

trole de la Saskatchewan au cours du premier semes-



Allan Blakeney

tre de l'année, pendant que le gouvernement provincial n'a reçu que \$177 millions en taxes et en redevances.

Il existe également d'autres problèmes, a poursuivi M. Blakeney.

L'un d'eux est le développement des sources énergétiques de remplacement. "Nous cacher la tête dans le sable actuellement ne fera que rendre plus difficile la tâche de trouver de nouvelles sources dans l'avenir."

C'est pourquoi la Saskatchewan est prête à consacrer ses revenus du pétrole à la recherche d'autres sources d'énergie.

La province a besoin, d'un autre côté, de développer d'autres industries pour protéger son avenir, comme dans les domaines de la potasse, de l'acier et de la fibre optique.

Trudeau devrait dépenser autant d'énergie pour rapatrier l'économie

— Broadbent

SAINT-JEROME (PC) — Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a déclaré, vendredi, qu'il vaudrait mieux pour le Canada que le premier ministre Trudeau dépense autant d'énergie pour rapatrier l'économie qu'il le fait pour rapatrier la constitution".

secteurs", mais il a ajouté qu'il ne devrait pas être nécessaire de taxer les exportations de gaz naturel, de pétrole ou d'électricité.

car Ottawa pourrait taxer à la place les grosses compagnies qui exploitent les richesses naturelles.

S'adressant à un groupe d'hommes d'affaires, M. Broadbent a souligné la position de son parti, qui réclame que le pays contrôle mieux ses industries, en enlevant des pouvoirs aux multinationales, particulièrement dans le domaine des richesses naturelles.

venu d'avoir une économie canadienne."

Au cours de la période de questions qui a suivi son allocution, M. Broadbent s'est fait demander d'expliquer pourquoi il favorisait la taxation par le gouvernement fédéral des ressources exportées.

Les compagnies

M. Broadbent a défendu "le droit du gouvernement fédéral de taxation dans tous les

STEINBERG CORRECTION

Dans notre annonce parue dans l'édition de mercredi le 22 octobre, le format de la tourtière surgelée La Belle Fermière à 1.89, aurait dû se lire: **paquet de 450 g. au lieu de paquet de 500 g.**

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

58706

Transformation des Postes en société de la Couronne

A l'approche des négociations, Ouellet en faveur de l'adoption rapide d'une loi

OTTAWA (PC) — A l'approche de la prochaine ronde de négociations avec les syndicats des postes, le Maître des Postes, M. André Ouellet, s'est prononcé vendredi en faveur de l'adoption rapide d'une loi qui transformerait les Postes en société de la Couronne.

L'adoption de cette loi permettrait aux Postes et aux syndicats de négocier en vertu du Code du travail du Canada plutôt que de la Loi des relations de travail du personnel des services publics, ce qui aurait pour effet d'augmenter les items négociables et d'éliminer une des principales causes de tension entre les deux parties.

M. Ouellet a fait ce commentaire aux Communes au cours du débat sur la deuxième lecture du projet de loi, qui a fait l'objet de peu de critiques de la part des députés progressistes-conservateurs et néo-démocrates.

M. Ouellet a rappelé que les conventions collectives avec les 25.000 membres du syndicat des postiers et les



André Ouellet

20.400 membres du syndicat des facteurs expiraient le 31 décembre 1980.

"Il est évident que nous aimerions négocier les nouvelles conventions collectives avec ces syndicats en vertu du Code du travail du

Canada", a dit M. Ouellet. Selon le Code, les parties peuvent négocier des questions telles que les mises à pied, la reclassification des emplois et les changements technologiques qui sont actuellement exclus des négociations.

Ces questions très importantes sont depuis des années une source constante de conflits entre la direction des Postes et les travailleurs.

M. Ouellet a dit qu'il avait obtenu le plein accord des syndicats des Postes sur toutes les parties du projet de loi.

"J'espère que nous entamons une décennie d'harmonie aux Postes", a-t-il déclaré devant les membres du Parlement.

Il a toutefois ajouté que le statut de société de la Couronne "ne réglerait pas tous les problèmes". La corporation conserverait le monopole du service de livraison du courrier et respecterait une garantie inscrite dans le projet de loi "de maintenir le même niveau de services essentiels actuellement offerts", a dit M. Ouellet.

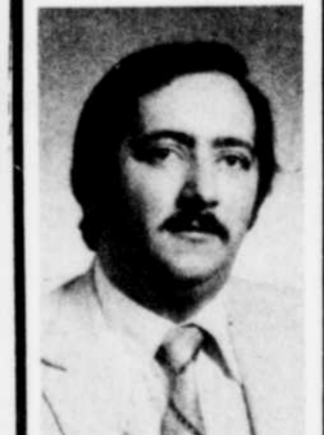
Des députés des partis d'opposition se sont montrés sceptiques sur ce point, même s'ils ont promis de ne pas retarder l'adoption de la loi.

Ils ont affirmé qu'il était plus que temps, ou peut-être même trop tard pour rétablir la confiance et la fierté de la population dans le service postal.

TAILLAGE D'ARBRES

MARTINEAU
ABATTAGE D'ARBRES
565-0303
A louer pour divers services

L. LACHANCE & ASSOCIES ASSURANCES MAGOG



La Direction de L. LACHANCE & ASSOCIES INC., est heureuse d'annoncer à la population de Magog et des environs, la nomination de monsieur SERGE FONTAINE au poste de Gérant de son bureau situé au 155 rue Principale ouest, suite 106 à Magog, (819) 843-4583.

Monsieur Fontaine s'empressera de répondre à toutes vos demandes d'assurance et de vous faire bénéficier de son expérience, qu'il a acquise en travaillant pour nous à notre bureau de Valcourt.

58781

Des gardes dans la Chambre: une enquête en cours

OTTAWA (PC) — La présidente des Communes Jeanne Sauvé expliquera lundi pourquoi des gardes de sécurité se trouvaient dans la Chambre alors que les progressistes-conservateurs protestaient bruyamment contre le recours à la motion de clôture par le gouvernement pour mettre fin au débat constitutionnel.

Mme Sauvé a indiqué vendredi qu'elle avait ordonné une enquête complète sur cette affaire, après avoir appris que plusieurs gardes de sécurité avaient été aperçus dans un étroit corridor derrière les rideaux les séparant des sièges du caucus conservateur.

Les gardes et les officiers armés n'ont pas le droit d'entrer dans la Chambre des Communes, selon une tradition plus que centenaire visant à respecter le droit des députés de s'exprimer librement devant le Parlement.

Le commandant en chef M.I.G. Cloutier, huissier d'armes aux Communes, qui s'est vu confier l'enquête, a dit au cours d'une interview que les gardes patro...

naient les couloirs de la Chambre mais n'avaient pas accès à l'intérieur.

M. J.I.A. Cunningham, le chef du service de protection des Communes, a admis quant à lui qu'il se trouvait dans la Chambre avec deux autres gardes tôt vendredi, mais il a précisé qu'il ne s'y était pas rendu à cause du brouhaha qui régnait aux Communes.

M. Cunningham, qui travaille depuis 25 ans pour le service de sécurité des Communes, a indiqué qu'il entrerait dans la Chambre régulièrement et qu'il s'était simplement trouvé à y pénétrer au moment où se menait le débat.

LAVE-AUTO ST-FRANCOIS

SPECIAL DU MOIS
avec le plein d'essence Texaco (minimum \$10.00)

\$1.00
lavage extérieur seulement

Cirage
(sur rendez-vous) **\$50.00**

TEL: **566-7311**

FEMMES DES ANNÉES 80,

QUAND ON PARLE DE VOUS, ON PARLE DE FORCE ÉCONOMIQUE.

PARLONS D'ARGENT.

mouvement desjardins

TAMPAX VOUS ENCOURAGE À LIRE CE MESSAGE SUR LE SCT: LE SYNDROME DU CHOC TOXIQUE

Chaque jour, aux informations, nous en apprenons un peu plus sur le SCT: le syndrome du choc toxique. Vous avez probablement lu que le SCT est causé par une bactérie appelée le Staphylococcus Aureus — et si vous utilisez des tampons, vous vous demandez probablement de quoi il s'agit.

Voici les faits accumulés à ce jour, tels que nous les comprenons chez TAMPAX*:

1. Le SCT est une infection très rare. N'importe qui peut la contracter, mais elle affecte surtout les femmes, pendant l'âge menstruel, jusqu'à concurrence de 3 sur 100,000 au cours d'une année. La grande majorité des cas mentionnés dans une récente étude du gouvernement américain se sont produits parmi les utilisatrices de Rely, marque non vendue au Canada et maintenant retirée du marché américain.

2. Les tampons ne causent pas le SCT. Celui-ci est causé par des bactéries. Cependant, on croit actuellement que les tampons peuvent être reliés au SCT. Si, éventuellement, vous aviez les symptômes du SCT en ce moment ou si vous les aviez déjà eus, n'utilisez aucun tampon avant d'avoir consulté votre médecin.

3. Voici les symptômes à surveiller: Si vous avez subitement une forte fièvre (habituellement de 102°F/38.8°C ou même plus), accompagnée de vomisse-

ments et/ou de diarrhée, contactez immédiatement votre médecin. Si vous portez un tampon, enlevez-le. Vous n'avez peut-être pas le SCT, mais vous devez vous en assurer. Dans de très rares cas, le SCT peut être mortel, mais si le diagnostic est fait de bonne heure, on peut instituer un traitement.

Voici quelques autres conseils utiles. 1. Ne manquez pas de choisir le tampon au pouvoir d'absorption approprié à votre flux menstruel. Les besoins ne sont pas les mêmes pour toutes les femmes. 2. Si vous utilisez un tampon, changez-le au moins 2 ou 3 fois au cours d'une période de 24 heures. C'est une mesure d'hygiène très rationnelle. 3. Vous voudrez peut-être utiliser une serviette hygiénique la nuit, ou lorsque vos règles sont très légères.

Chez Tampax, nous sommes constamment en rapport avec la Direction générale de protection de la santé, de Santé et Bien-être Canada. Nous collaborons avec ce service en vue de nous permettre à tous de mieux comprendre ce qu'est le SCT et quels en sont les symptômes.

Le SCT est très rare et le risque de le contracter est très faible. Mais nous prenons au sérieux notre responsabilité de vous tenir au courant des faits.

CANADIAN TAMPAX Corporation Ltd.

Nous prenons au sérieux notre responsabilité de vous tenir au courant des faits.

*TAMPAX est la marque déposée de Canadian Tampax Corporation Ltd., Barrie, Ontario.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Trois semaines avant le scrutin du 17 novembre, il y aura une révision des listes électorales. Cette révision aura lieu du **27 octobre au 1er novembre** inclusivement.

Vous devez absolument être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir exercer votre droit de vote à ce scrutin.

Les listes électorales qui serviront à cette élection partielle ne sont pas celles dressées lors du recensement de septembre 1980 mais celles qui ont été utilisées pour le scrutin du 20 mai 1980, c'est-à-dire pour le référendum.

Votre directeur du scrutin vous fait parvenir cette liste électorale. Vérifiez si votre nom est inscrit et bien inscrit.

Pour être inscrit sur la liste électorale vous devez posséder les qualités d'électeur. Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le jour du scrutin soit le 17 novembre:

1. est âgée de dix-huit (18) ans;
2. est de citoyenneté canadienne;
3. a son domicile au Québec depuis un (1) an;
4. n'est frappée d'aucune incapacité légale.

Votre inscription sur la liste électorale doit se faire seulement dans la section de vote où vous êtes domicilié le jour de l'émission du décret, soit le 16 octobre 1980. Ce n'est qu'à cet endroit que vous pourrez exercer votre droit de vote.

EN MILIEU URBAIN

(municipalités de plus de 2 000 habitants), pour toute demande d'inscription, de correction ou de radiation, vous devez vous présenter au bureau de dépôt le plus près de chez vous. Les adresses de ces bureaux sont publiées dans les journaux.

EN MILIEU RURAL

(municipalités de 2 000 habitants ou moins), pour toute demande d'inscription, de correction ou de radiation, vous devez communiquer avec le réviseur rural. Pour connaître les adresses des réviseurs ruraux, vous devez consulter la liste électorale que vous avez reçue ou communiquer avec le directeur du scrutin de votre circonscription électorale.

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-463-4378

TRAVAILLEURS! ÉTUDIANTS! PERSONNES HOSPITALISÉES!

Vous devez être inscrits sur une liste électorale pour avoir droit de vote à tout scrutin provincial.

Normalement, une personne doit être inscrite et voter dans la section de vote où elle est domiciliée le jour de l'émission du décret soit le 16 octobre 1980.

Cependant, pour vous que le travail, les études ou la maladie obligent à résider dans une autre localité, la nouvelle Loi électorale vous permet de vous inscrire et de voter dans la section de vote de votre résidence temporaire (l'endroit où vous êtes à cause de votre travail, de vos études ou parce que vous êtes hospitalisés).


Cette inscription, dans ces cas-là, doit être faite lors de la révision des listes électorales. Inscrivez-vous à un bureau de dépôt ou chez votre réviseur rural. Plutôt que d'être inscrits à votre domicile permanent, vous serez alors inscrits au lieu de votre résidence temporaire.

La révision des listes électorales a lieu du 27 octobre au 1er novembre.

ÉLECTIONS

PARTIELLES QUÉBEC

80

 Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Brome-Missisquoi/Johnson/Mégantic-Compton/Outremont

Tout le mois de février réservé pour Niding et Trudeau

MONTREAL (PC) — Après avoir attendu durant plus d'une heure, parmi quelque 200 autres accusés, l'appel mensuel des causes spécialisées, présidé par le juge Rheel Brunet, l'ex-président du Comité exécutif de la ville de Montréal, Gérard Niding, et l'ingénieur Régis Trudeau ont appris hier que tout le mois de février leur avait été réservé pour la tenue de leur enquête préliminaire, devant un juge qui reste à être désigné.

Antérieurement, le procureur de la Couronne, Me Philippe Ferland, s'était entendu avec Mes Jacques Bellemare et Gabriel Lapointe, qui représentent respectivement les deux accusés, pour que la procédure débute le 2 février.

Rappelons que Niding et Trudeau sont accusés d'abus de confiance et de corruption, à la suite de la mise à jour, par la Commission Malouf, du scandale qui a entouré la construction du site olympique.

Pour ce qui est de l'ex-président de la RIO et ex-sous-ministre des Travaux publics dans le cabinet Bourassa, Claude Rouleau, son enquête préliminaire avait été décidée dès sa comparution et elle se tiendra les 7, 8, 9, 29 et 30 janvier.

D'autre part, au cours de la même session, toujours devant le juge en chef adjoint Brunet, l'homme d'affaires montréalais Marc Carrière, contre qui pèsent des accusa-

tions de fraudes totalisant \$854.534, a vu son procès fixé pour les semaines des 12 et 19 janvier.

Dès la fin de son enquête préliminaire, il avait été cité à procès, non sans que son procureur, Me Michel Proulx, réussisse cependant à faire rejeter d'autres accusations, dont une comportant une somme de \$512.000, portée par Power Corporation et qui est tombée faute de preuves.

Le gouvernement va continuer de collecter de l'argent auprès des assistés sociaux

QUEBEC (PC) — Qu'on soit riche ou pauvre, d'affirmer le premier ministre René Lévesque, il est nécessaire de rembourser ses emprunts et c'est pourquoi le ministère des Affaires sociales va continuer de collecter de l'argent auprès des assistés sociaux.

M. Lévesque a soutenu qu'il est "dur et douloureux" de couper les chèques des démunis mais que le gouvernement ne peut se permettre de jouer avec l'argent des contribuables alors que la mission sociale coûte \$1 milliard par année.

Il a soutenu que dans l'immense majorité des cas, il s'agit de bénéficiaires qui ont reçu des avances ou des prêts en attendant, par exemple, les allocations d'assurance-chômage.

Il est normal, de dire M. Lévesque, que ces prêts soient remboursés.

Selon le premier ministre, des instructions ont été données pour que cela se fasse avec "humanité" en tenant compte de la capaci-

té de payer des assistés sociaux.

Incidentement, M. Lévesque a contesté les allégations de l'opposition voulant que l'argent que le ministère des Affaires sociales tente de récupérer provienne d'erreurs commises par des fonctionnaires donnant lieu à des trop-perçus.

En effet, de dire M. Lévesque, le conseil des ministres a décidé d'effacer les dossiers des bénéficiaires d'aide sociale qui ont reçu trop de prestations à cause d'erreurs administratives.

Une honte

C'est le nouveau député libéral de Rouyn-Noranda, M. Camille Samson, qui a mené la charge hier contre le gouvernement sur ce dossier.

Selon lui, c'est honteux que le ministère des Affaires sociales menace de couper \$5 ou \$10 le 1er novembre et entre \$10 et \$25 le 1er janvier à des "miséreux".

La nouvelle recrue du PLQ a également tenté d'é-

tablir un parallèle entre cette situation et le règlement hors cours obtenu après le saccage de la Baie James.

"Les assistés devront-ils faire du saccage pour obtenir quelque chose?" de lancer M. Samson.

M. Lévesque a rétorqué qu'il n'osait pas qualifier le genre d'appel du député de l'opposition.

Moqueur, il a noté que celui-ci, du moins pour la durée de la période des questions, était le "numéro 2 du parti libéral".

4e décret de zonage agricole

QUEBEC (PC) — Le quatrième décret de région agricole désignée est entré en vigueur hier et il couvre 17 municipalités de la région de Rivière-du-Loup.

Ainsi donc, 72 pour cent des territoires municipaux du Québec, soit 1.078 municipalités sur 1.503, sont maintenant assujettis à l'application de la loi sur le zonage agricole sanctionnée le 22 décembre 1978.

La première région agricole fut désignée le 9 novembre 1978, lors du dépôt en première lecture du projet de loi 90. Elle comportait 614 municipalités de la

région des bases terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais.

Le deuxième décret, mis en vigueur le 5 avril dernier, couvrait six municipalités du territoire de la Communauté régionale de l'Outaouais, ainsi que la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente.

Le troisième décret, en vigueur depuis le 13 juin, protège 440 municipalités des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac Saint-Jean, de la Beauce, de la Côte du Sud et des Cantons de l'Est.

Claude Morin à Paris

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, se rendra à Paris afin de participer à la réunion du Bureau de la Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique qui se tiendra le 28 octobre.

C'est à titre de membre élu que M. Morin a été invité à participer à la réunion qui fait suite à la Conférence qui avait réuni en mars dernier les ministres de 33 états membres ou gouvernements participants à cet-

te organisation francophone internationale.

Profitant de ce voyage, M. Morin rencontrera, lundi, le ministre français des Affaires étrangères, M. Jean François-Poncet dans le cadre des entretiens réguliers qu'ont les deux ministres sur les questions intéressantes la France et le Québec.

Samedi, M. Morin présidera une réunion des délégués du Québec.

OUVERTURE LUNDI, 20 OCTOBRE

BETON RICHMOND ENR.

(anciennement SOTREX INC.)

ROUTE 243, MELBOURNE, Cité JOHNSON



Pour tous vos besoins en béton préparé ("ready-mix"), consultez-nous!

A votre service dans les municipalités suivantes:

| | | |
|-----------|--------------------|-----------|
| Melbourne | Greenlay | Bonscours |
| Richmond | St-François-Xavier | St-Claude |
| Valcourt | Racine | St-Félix |
| Windsor | Lawrenceville | L'Avenir |

et les régions environnantes de ces municipalités.

Notre devise: QUALITE • SERVICE • PRIX COMPETITIFS

TEL.: (819) 826-3775

Guy Donahue, ing., directeur général
Bertrand Gagné, responsable des opérations.



la bourse et la vie

La bourse la plus avantageuse que nous connaissons, offerte aux finissants(tes) du cours secondaire qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires.



La bourse des Collèges Militaires comprend, en plus d'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif, un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

La vie au Collège Militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend trois volets:

- 1 formation universitaire
- 2 conditionnement physique
- 3 formation de chef

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus du Collège couvre, entre autres, administration, génie, sciences, mathématiques, lettres.

Après avoir acquis sa formation militaire de base, l'aspirant(e)-officier poursuit son entraînement spécialisé durant les mois d'été: pilote, navigateur, radar, communications, administration, génie maritime.

Pour plus de précision, concernant les Collèges Militaires, leurs exigences et la carrière d'officier, communiquez avec le Centre de recrutement le plus près (l'adresse apparaît dans les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement »).

Date limite d'inscription: 1^{er} février

NOM _____

AGE _____ TEL _____

ADRESSE _____

NIVEAU SCOLAIRE _____



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

LE PROVENÇAL

Cuisine française
Ouvert tous les jours

5156, Boul. Bourque
Rock Forest
Réso.: (819) 864-9124

LOUER DE TOUT 569-9548

LOCATION MARTINEAU

2456 ouest, rue King

Machines à laver les tapis à la vapeur.

Agent autorisé Honda pour générateurs, pompes à eau, etc.

Hou! Hou! Il faut que je vous dise...

On a des pâtes!



CATELLI SPAGHETTI 500 g

Pâtes alimentaires CATELLI Spaghetti - spaghetti - macaroni coupé - macaroni long - 85¢ la boîte de 500 g

Provi-Soir et Catelli, les plus populaires au Québec!

On a du Pepsi!

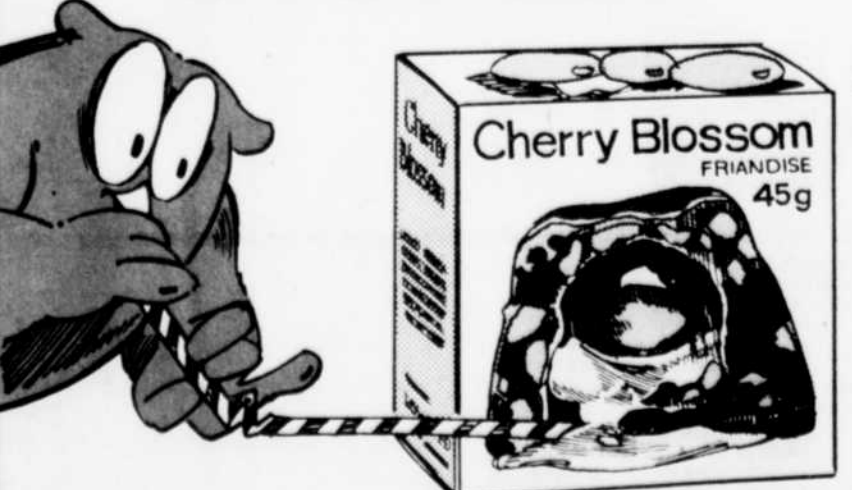


PEPSI-COLA Ordinaire ou Diet 6 bouteilles consignées de 750 ml

\$2.75 (plus dépôt)

Provi-Soir relève le défi Pepsi... et dépanne à tout coup!

On a du chocolat!



Cherry Blossom FRIANDISE 45g

Tablettes de chocolat LOWNEY'S Oh Henry - Cherry Blossom - Caravan - Glosette Raisins - Glosette Arachides - Nut Milk - 30¢ la tablette

Un dépanneur comme Provi-Soir... c'est chocolat!

Ces offres spéciales vous sont proposées jusqu'au 31 octobre à la fermeture.

On est là... POUR VOUS DÉPANNER.



provi-soir

mon ami l'oiseau de nuit!

57519

JEUNESSE ACTIVE,

QUAND ON PARLE AVEC VOUS, ON PARLE D'AVENIR.

PARLONS D'ARGENT.

mouvement desjardins

COIFFURE POUR HOMMES GAUTHIER & FRERES

Centre d'achats King ouest

Pour une coiffure jeune et souple à la mode.



Modeling Ondulation

Confiez vos soins à nos experts. Soit pour Modeling ou Ondulation, un des seuls salon où vous avez un service garanti et complet avec ou sans rendez-vous.

569-8562

Ferrier, Line, Raymond, Lise, Réjean, Laval, Réal.